



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan 2021

Secrétariat général de la région académique Bourgogne-Franche-Comté

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

AVANT-PROPOS

Avec la création de la région académique en 2016, les politiques éducatives ont intégré une nouvelle échelle de réflexion et d'intervention.

En apportant une plus grande cohérence entre l'organisation des services déconcentrés de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et les nouveaux périmètres régionaux issus de la réforme territoriale de 2015, la région académique a permis à l'éducation, depuis 2020, d'être davantage reconnue comme une politique prioritaire par les collectivités territoriales et tous les acteurs de l'État dans les territoires.

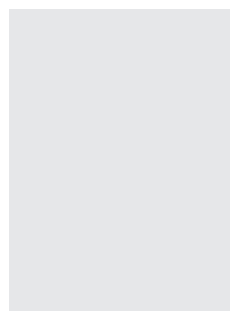
Une étape supplémentaire dans le cadre de cette construction a été franchie le 1er janvier 2021, avec le rattachement de deux nouvelles délégations régionales à la région académique Bourgogne-Franche-Comté : la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI). Ces deux services supplémentaires viennent, d'une part, renforcer le lien entre les missions éducatives et pédagogiques sur les différents temps de la vie de l'enfant et du jeune et, d'autre part, compléter grâce aux dimensions recherche et innovation, le volet enseignement supérieur piloté au niveau de la région académique. Ces nouvelles missions dévolues à la région académique permettent une action d'autant plus complète, qu'elles s'articulent parfaitement avec celles qui étaient les siennes jusqu'alors, à savoir le pilotage des politiques liées à la relation du système éducatif avec son environnement, afin de contribuer à l'éducation des jeunes de l'ensemble du territoire régional et de leur offrir la possibilité de s'orienter vers des projets résolument tournés vers l'avenir. Elles s'inscrivent également en cohérence avec le renforcement du lien SCO-SUP, porté par la région académique, dans toutes ses dimensions relatives à la formation au bénéfice des élèves et des étudiants.

La coopération forte entre les académies de Besançon et de Dijon et le principe de subsidiarité entre le niveau régional et le niveau académique permettent une connaissance fine du territoire et garantissent la pertinence des décisions et des actions. Ce faisant, ces deux niveaux permettent de l'aborder dans toute sa diversité. La proximité est le préalable indispensable pour mieux orienter et accompagner l'action publique sur l'ensemble de ces thématiques ; elle permet d'assurer la cohérence du pilotage des politiques éducatives au niveau régional, ancré dans la réalité des besoins des usagers.



Nathalie Albert-Moretti
Rectrice de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté
et de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités

« phrase
d'accroche »



Pierre N'Gahane
Recteur de l'académie de Dijon

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Avant-propos	03
Introduction	05
L'engagement des services régionaux en 2021	06
01 Le Secrétariat général de la région académique (SGRA)	10
02 La Direction régionale académique des achats (DRAA)	12
03 La Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC)	14
04 La Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC)	18
05 La Coordination régionale des campus des métiers et des qualifications (CRCMQ)	22
06 La Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)	25
07 La Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)	29
08 La Direction régionale de l'immobilier (DRI)	34
09 La Délégation régionale du numérique pour l'éducation (DRNE)	29
10 La Délégation régionale à la protection des données (DRPD)	41
11 La Délégation régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (DRESRI)	43
12 La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)	47
Conclusion	50
Annexes	54

INTRODUCTION

Mise en place depuis le 1er janvier 2016, la région académique Bourgogne-Franche-Comté est constituée des académies de Besançon (départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire-de-Belfort) et de Dijon (départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne).

Conçue pour piloter des missions stratégiques dans un cadre régional, la région académique est aujourd'hui l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives, en particulier pour les questions requérant une coordination avec le conseil régional ou le Préfet de région dans les domaines suivants :

Formation professionnelle, apprentissage et orientation tout au long de la vie professionnelle,
Définition du schéma prévisionnel des formations des établissements publics d'enseignement du second degré,
Enseignement supérieur et recherche,
Lutte contre le décrochage scolaire,
Service public numérique éducatif,
Utilisation des fonds européens,
Contribution aux contrats de plan État-Région¹.

La région académique permet de concilier la nécessité de garantir l'unicité de voix et d'action de l'Éducation nationale dans le domaine éducatif sur le territoire régional et celle de préserver les éléments de spécificité propres à assurer efficacement un pilotage et une gestion de proximité, répondant aux besoins et aux exigences de la conduite du service public de l'éducation.

Dans le cadre des compétences dévolues au recteur de région académique par le décret du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, dix services régionaux ont été constitués : la direction régionale académique des achats (DRAA), la délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO), la délégation régionale du numérique éducatif (DRNE), la délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC), la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC), la délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DRAEAC), la DRESRI rassemblant la direction régionale de l'enseignement supérieur (DRES) et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI), la direction régionale de l'immobilier (DRI), la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Un coordinateur régional des campus des métiers et des qualifications (CRCMQ) et un délégué à la protection des données (DPD) sont également rattachés au secrétariat général de région académique.

Ce document revient sur cette deuxième année de déploiement des services régionaux et présente un bilan de leur activité ainsi que les perspectives pour 2022.

¹ Site du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

2021

En 2021, les services régionaux ont continué à être pleinement mobilisés pour garantir l'action éducative pendant et après les périodes de confinement. En parallèle, la région académique s'est étoffée de deux nouvelles délégations régionales au 1er janvier 2021 : la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI).

Aux côtés de ses missions dans le cadre du plan de relance et du CPER, la **DRI** a notamment contribué à rendre possible l'installation, en septembre 2021, d'une partie des équipes de la DRAJES sur le site Daubenton à Dijon. L'étude du projet a été réalisée au printemps 2021, puis les travaux ont été menés pour une livraison à la rentrée scolaire.

Pour la **DRAJES**, l'année 2021 a vu la première phase de déploiement des séjours de cohésion du Service national universel, après l'expérimentation menée à Vesoul en 2019. Au moins, un centre a été mis en place dans chaque département à la fin du mois de juin 2021 (deux centres en Saône-et-Loire). Ce sont 932 jeunes qui se sont engagés dans cette démarche, encadrés par 192 adultes. La mobilisation des établissements scolaires et de nombreux partenaires (associations, corps en uniforme, etc.) a permis la réussite de ces séjours. Ces derniers ont fait l'objet d'une grande satisfaction de la part des jeunes qui, pour certains, vivaient leur première expérience de séjour collectif. Une vraie preuve d'engagement !

Le dispositif « Tandems solidaires », s'articulant autour de la constitution de binômes composés d'une association (solidarité internationale et/ou du développement durable), d'un groupe d'élèves et de son équipe éducative, a rendu possible l'accompagnement par la **DRAREIC** de 58 projets entre 2020 et 2021, dont 37 nouveaux binômes et 21 projets de 2019-2020 reportés en raison de la crise sanitaire. Le dispositif a permis de toucher 1 792 élèves et a ainsi dépassé la barre des 10 000 élèves bénéficiaires depuis la création du dispositif en 2003. Un Tandem, constitué du LEGTA Lucie Aubrac de Davayé (71) et du Forum Mâconnais de la Solidarité, a participé au concours de l'AFD « Réinventer le monde ». Son podcast « L'étiquette qui gratte » a été l'un des cinq lauréats du concours national en 2021. Félicitations !

En octobre 2021, grâce au travail de la **DRNE**, le Doubs a été lauréat d'un Territoire numérique éducatif (TNE) assorti d'une enveloppe de 7,2M€. Ce dispositif consiste à travailler, à l'échelle du département, à la transformation numérique de l'école afin de répondre aux impératifs de continuité pédagogique et de réduction de la fracture numérique grâce aux équipements adaptés, aux ressources numériques, à la formation et à l'accompagnement des parents. Un axe relatif à la recherche, à l'enseignement et au numérique se développe au travers de ce projet. Le TNE du Doubs cofinance,

TITRE DE 11 MOTS SUR 4 LIGNES

avec l'université de Franche-Comté, deux chaires dédiées au numérique éducatif, et finance un poste d'ingénieur de recherche.

En 2021, un appel à projets EAC DRAC/**DRAEAC** est désormais unique à l'échelle régionale. Cet appel à projets, sous cette nouvelle forme, a été plébiscité par les écoles et établissements, avec 50 % de candidatures supplémentaires par rapport à ceux qui avaient été réalisés au niveau académique en 2020.

Dans le cadre du dispositif des cordées de la réussite, la **DRAIO** a lancé un nouvel appel à projets à l'attention de tous les établissements du secondaire et du supérieur à la rentrée de septembre 2021. Le maillage territorial renforcé, avec le dénombrement de 45 cordées en 2021 contre 18 cordées à la rentrée 2019, permet de couvrir tous les établissements identifiés en éducation prioritaire et plus des deux tiers des collèges ruraux, soit en tout 228 établissements. Ce dispositif a ainsi bénéficié à plus de 5 900 élèves du territoire de Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Cette année encore, la **DRAFPIC** a, notamment, permis l'organisation du concours « Entreprise à la Une », lequel a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'entreprise et de leur donner le goût de l'écriture par la réalisation d'un article de presse. Ce concours est ouvert aux élèves et étudiants des collèges, lycées et STS des établissements publics et privés sous contrat de la région académique. Compte-tenu du contexte sanitaire, il a été décidé d'une remise des prix dans les établissements lauréats : 15 prix ont ainsi été remis et 169 élèves et étudiants de la région académique ont été récompensés entre le 16 mars et le 29 juin 2021. Bravo à eux !

Pour le **CMQ** Microtechniques et Systèmes Intelligents, l'année 2021 a été essentiellement marquée par sa labellisation en catégorie d'Excellence début février. Cette dernière est venue reconnaître les investissements réalisés, tant par la mise en place de nouvelles formations (exemple : développeur en intelligence artificielle, parcours ingénieur en lien avec les BTS du lycée Belin de Vesoul dans l'objectif d'intégrer l'ENSMM), que par les actions menées à l'international, avec l'Allemagne et l'Italie, qui ont été un axe fort de développement pour le CMQ.

Dans le cadre du suivi du dispositif de droit à poursuite d'études en master pour la région académique, grâce au téléservice national « Trouver mon master », sur les 218 saisines déposées par les étudiants en 2021, 186 ont été considérées comme recevables et ont été instruites par le pôle formation vie étudiante de la **DRES**.

Dans le cadre du plan de relance, le dispositif de préservation de l'emploi R&D en entreprise nécessite un pilotage et une mise en œuvre au niveau régional. Une cellule territoriale, associant la **DRARI** et la DREETS, a été constituée en ce sens.

TITRE DE 11 MOTS SUR 4 LIGNES

Elle a expertisé les projets de la région en donnant un avis sur la conformité du dossier selon les critères retenus par le MESRI. En 2021, 56 projets ont été lancés pour un montant global investi en région de 6 952 875 €.

En 2021, la **DRAA** a poursuivi l'acculturation des services à l'achat en mettant à disposition un guide de procédures achats et diffusé des documents types (marché simplifié, fiches d'expression de besoin, bonnes pratiques...) visant à harmoniser les pratiques d'achat sur l'ensemble de la région académique. L'année 2021 a permis d'initier un réseau des acteurs de l'achat mais aussi de professionnaliser ces acteurs au niveau de la région académique, notamment par des actions de formation en interne à destination des services des rectorats, des DSDEN et des EPLE.

Le **DPD** reçoit les réclamations des personnes concernées par les traitements et veille au respect de leurs droits. Il traite ces réclamations avec une obligation d'impartialité et met en œuvre les procédures propres à assurer leur bon traitement, en lien avec les services académiques. En 2021, 108 demandes de renseignements et 58 notifications et saisines lui ont été adressées pour l'ensemble de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté.

Le Secrétariat général de la région académique (SGRA)

Le secrétariat général de la région académique est composé de quatre personnes, dont le secrétaire général et son adjointe.

Le secrétaire général de région académique est chargé, sous l'autorité du recteur de région académique, de l'administration de la région académique. Il travaille en étroite collaboration avec le recteur de région académique et la rectrice de l'académie de Dijon et est en lien avec les secrétaires générales des académies pour les aspects relatifs à la gestion des ressources humaines des services régionaux.

En 2021, le SGRA a plus particulièrement travaillé sur un renforcement du soutien de l'enseignement supérieur (évolution des missions de la chargée de mission en ce sens). Il a également été mobilisé sur l'accompagnement en matière de ressources humaines des services régionaux pour faciliter le management d'équipes soumises à deux autorités de gestion. Son action a également été caractérisée par un engagement soutenu dans la dynamique interministérielle.

Un soutien à l'enseignement supérieur renforcé

Accompagner la réussite des étudiants

Le recteur de région académique a réuni le 24 mars 2021, puis le 15 novembre 2021, la conférence de la vie étudiante qui a vocation à se réunir une fois par semestre. Cette instance traduit la volonté de la région académique à placer les étudiants au cœur du dispositif et de contribuer ainsi à leur réussite. Son objectif est de recenser et coordonner les nombreux dispositifs mis en place en matière de lutte contre la précarité étudiante et d'identifier les besoins susceptibles de demeurer ou d'émerger. Cette instance associe la région académique, les responsables des établissements d'enseignement supérieur de la région académique et du CROUS Bourgogne-Franche-Comté, les vice-présidents étudiants des établissements et du CROUS, les représentants du conseil régional et des différentes agglomérations où sont implantées les sites universitaires, ainsi que des représentants des services universitaires de prévention et de santé, un représentant de l'ARS et de l'IREPS.

En outre, l'ensemble des établissements affectataires de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) ont été invités à rendre un bilan de son utilisation en novembre 2021.

La région académique participe également assidûment à chacun des comités de site du CROUS, au cours desquels un point sur l'appel à projets CVEC du CROUS Bourgogne-Franche-Comté est réalisé. La commission régionale CVEC se réunira courant 2022. L'objectif de cette commission est de réunir les représentants des étudiants (VP étudiants des établissements et du CROUS, ainsi que des représentants des associations) et les acteurs de la vie et du bien-être étudiant (services vie étudiante des établissements affectataires et non affectataires de la CVEC en RA BFC, CROUS BFC, collectivités territoriales, services universitaires de prévention et de santé, ARS et IREPS). Les thématiques d'ores-et-déjà identifiées pour cette commission concernent l'encouragement de la participation des étudiants à la gouvernance CVEC, l'accompagnement à la lutte contre la précarité étudiante et la santé mentale comme préoccupation du bien-être des étudiants.

Égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

En novembre 2021, a été dressé l'état des lieux des dispositifs existants en matière de lutte contre les VSS, au sein des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle principale du MESRI de la région académique (six établissements concernés).

Courant juin 2022, une instance de suivi et d'accompagnement de ces établissements sera mise en place afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et de les appuyer dans la consolidation ou la mise en place de dispositifs de signalement et d'écoute, le déploiement des procédures disciplinaires, administrative, voire pénale, la prévention des VSS et la communication autour des dispositifs existants, en lien avec l'IGESR, les services ad hoc des établissements, l'ARS et le CROUS.

L'accompagnement des services régionaux en matière de ressources humaines

Le SGRA a mis en place une référence RH portée par l'adjointe pour accompagner les chefs de services régionaux dans le pilotage d'agents rattachés à deux autorités de gestions différentes. Cela a constitué une partie importante du travail de l'adjointe, qui a travaillé en contact étroit avec les deux secrétaires généraux adjoints et les directions RH des académies pour comprendre les lignes de convergence et accompagner les chefs de services lorsque les cadres différaient.

Des logigrammes par objet (télétravail, organisation du travail) sont en cours d'élaboration avec les services RH pour identifier les circuits et interfaces entre les services régionaux, ayant l'autorité hiérarchique sur les agents par délégation de la Rectrice de région académique, et les services RH des académies ayant l'autorité de gestion. Ce travail s'inscrit dans le projet plus global d'une charte de fonctionnement entre les services de la région académique et ceux des académies, qui a fait l'objet de plusieurs groupes de travail, dans un premier temps avec l'académie de Besançon (projet IRA), puis avec les deux académies, ce projet devrait aboutir en 2022.

Un travail avec les deux SGA adjoints chargés des moyens lors du premier semestre 2021 a permis d'aboutir à la publication d'arrêtés d'affectation pour chaque service en juillet 2021.

Un engagement soutenu dans la dynamique interministérielle

Le travail interministériel s'est renforcé en 2021. Outre la participation régulière aux instances (GCC, CODIR régional, pré-CAR, CAR), le SGRA s'est engagé dans le projet mené par la préfecture de région sur la création d'un laboratoire d'innovation. Cela s'est traduit par la participation au mois de l'innovation et l'engagement dans le groupe de pilotage du laboratoire. Un rapprochement a eu lieu avec la PFRH pour étudier les possibilités de bénéficier des formations interministérielles dans le cadre de la mise en place de la région académique. Eric Pierrat, alors SGAR en Bourgogne-Franche-Comté, a été invité en CODIR interacadémique début janvier 2022 pour évoquer la mise en place de la préfecture de région, au titre d'un partage d'expériences.

Le SGRA participe aux groupes prévention de la radicalisation, la lutte contre les violences sexistes et le comité de surveillance de l'ARS.

Pour plus d'informations

La Direction régionale académique des achats (DRAA)

La DRAA s'attache à améliorer le processus achats en évitant la dispersion des actes d'achats et en recherchant de nouvelles pistes de mutualisation. Elle apporte son expertise aux services prescripteurs en matière de formation et d'appui à la définition du besoin, de sourcing, de conseil juridique et de mise à disposition d'outils. Elle vise à créer et animer un réseau de l'achat au sein de la région académique.

La stratégie de l'achat développée par la DRAA vise à répondre aux objectifs de performance portés par le MENJS : performance économique, achats auprès des PME, achats innovants, achats avec dispositions sociale et environnementale. La DRAA inscrit également ses actions dans le Plan national pour des achats durables (PNAD), véritable feuille de route nationale ayant pour vocation de fixer des objectifs en faveur de l'achat public socialement et écologiquement responsable.

Engagement reconnu dans la démarche environnementale et sociale

Dans le cadre de la démarche de labellisation Relations Fournisseurs Responsables engagée par le ministère, la DRAA a été sollicitée pour faire partie des deux directions régionales des achats auditées. La décision finale concernant la labellisation interviendra courant 2022.

Un travail de sensibilisation sur la démarche achats responsables est engagé auprès des services de la région académique, notamment pour les marchés adaptés et la clause de formation.

Accompagnement des services dans leur démarche achats

La DRAA accompagne les services des rectorats et les EPLE dans leur démarche achats en leur apportant l'expertise et les outils dans le choix de la stratégie à adopter en matière d'achat : procédure adaptée, marché réservé, appel d'offre. Cette année, le service a notamment accompagné la DRAJES dans la mise en place de l'appel d'offre hébergement/restauration dans le cadre du SNU, le projet Sourcing attractivité recrutement intégration (SARI), les CIO ainsi que des EPLE dans leur projet de groupement de commandes.

Il est important de simplifier les démarches favorisant l'utilisation des marchés existants en accompagnant les services, cela a été le cas de la DSDEN 89 lors de son déménagement et la DRAJES lors de son intégration.

Cartographie des achats

Le travail de cartographie des achats a été initié en 2021 et se poursuit sur l'année 2022. Cette cartographie permet de disposer d'une vision globale de l'activité en matière d'achat de la région académique et de recenser les segments d'achats pouvant faire l'objet d'une procédure idoine. Ce premier bilan a permis, d'une part, d'identifier plusieurs achats stratégiques pour lesquels un marché devra être mis en place en 2022 et, d'autre part, de lutter plus efficacement contre les achats dissidents. Le taux de couverture des marchés est très satisfaisant sur le périmètre de la région académique (plus de 80% pour 5 marchés passés par la région académique). L'acculturation à l'achat, la diffusion des bonnes pratiques et la montée en puissance de la DRAA sur le territoire ont participé à cette dynamique.

Perspectives 2022

Favoriser la démarche achats auprès des secteurs adaptés sur la région académique

L'objectif est de développer le recours à des marchés auprès du secteur du travail protégé et adapté sur le territoire de la région académique. En effet, certains segments d'achat pourraient être réservés à ces secteurs. Un travail collaboratif est engagé auprès des correspondants handicap des deux académies pour mener à bien ces projets.

Mutualiser les besoins sur la région académique

Le travail en binôme acheteur/prescripteur permet de mettre en place de nouveaux marchés sur la région académique répondant aux besoins des différents services. Plusieurs marchés sont en cours de préparation et seront notifiés en 2022 : un marché DSI concernant les liaisons internet sur le territoire de la région académique, un marché relatif au mobilier et aux prestations associées des personnels en situation de handicap et le renouvellement du marché de fourniture et de livraison de produits de papeterie pour les examens et concours.

Poursuivre la mise en place et l'animation du réseau des acteurs de l'achat

Les rencontres avec les DSDEN, initiées fin 2021, ont permis de mettre en place une démarche en matière d'achat au plus près des territoires. Cette dynamique sera poursuivie et intensifiée en développant les actions concrètes sur le terrain. Par exemple, la DSDEN 71 sera accompagnée dans le déploiement de bornes électriques pour la recharge des véhicules électriques.

Les marchés service national universel (SNU)

La DRAA est fortement mobilisée dans le cadre du déploiement des marchés restauration/hébergement SNU en collaboration avec l'équipe de la DRAJES. Les sessions prévues en juin et juillet 2022 auront un fort impact sur l'activité du service.

Valoriser les actions

La valorisation passe par l'organisation de temps forts de l'achat en associant tous les acteurs de la chaîne de l'achat. Le premier comité annuel des achats de la région académique aura lieu au printemps 2022. Il s'agit avant tout de faire connaître les actions concrètes de la DRAA et d'attirer l'attention des services sur des points d'actualité spécifiques. Un focus particulier sera fait sur la valorisation des actions dans le cadre de la démarche environnementale et sociale.

Pour plus d'informations

ce.draa@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

La Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle (DRAÉAC)

Pour sa deuxième année d'existence, la DRAEAC a continué à se structurer afin de parvenir à l'objectif national de 100 % d'élèves concernés par l'EAC autour de 3 principes :

- Profiter du meilleur des deux expériences académiques pour consolider la mise en place d'un service régional unique offrant davantage à ses élèves ;
- Harmoniser le fonctionnement de l'EAC tout en développant un lien de proximité fort avec les écoles, les établissements scolaires et les partenaires (DRAC, collectivités, structures culturelles) ;
- Permettre aux élèves de chaque territoire, même les plus éloignés de la culture, de bénéficier de projets et d'actions en matière d'EAC.

Désormais, toutes les missions de la DRAEAC sont régionales et déclinées à l'échelle départementale. La réorganisation du service a permis de créer trois missions régionales correspondant à des besoins nouveaux : le projet « La Classe,

Le recensement des projets et actions EAC grâce à la plateforme numérique nationale ADAGE

ADAGE donne une visibilité à l'ensemble des actions et projets menés par les écoles et établissements : près de 2000 projets et actions ont été recensés concernant plus de 110 000 élèves de la région académique. Chaque enseignant peut désormais rechercher des projets dans la base de données en sélectionnant différents critères (domaines artistiques, dispositifs, partenaires, etc.) et prendre connaissance des projets sélectionnés.

Un webinaire EAC hebdomadaire : « Rendez-vous de l'EAC »

Tous les mercredis après-midi, ce webinaire permet de présenter un partenaire, un dispositif ou une thématique : 23 webinaires ont ainsi été enregistrés et sont disponibles en téléchargement depuis le site internet de la DRAEAC. La participation est assez variable : de quelques participants, notamment quand le rendez-vous concerne un partenaire culturel d'un territoire plutôt isolé, à 75 pour les rendez-vous concernant des sujets régionaux (comme le recensement ADAGE ou le lancement de l'appel à projets). Le téléchargement permet à ceux qui n'ont pu être présents de visionner le replay peu après : le nombre de téléchargements correspond parfois à 3 ou 4 fois le nombre de personnes ayant assisté au rendez-vous.

Des conférences Arts et Culture en ligne

Proposées dans le cadre du Plan académique de formation, ces conférences sont données par des professeurs du second degré de la région académique et ont débuté en septembre 2021 à raison d'une par période. À l'automne 2021, « l'art préhistorique » (1er octobre 2021) et « les cultes funéraires de l'ancienne Égypte » (26 novembre 2021) ont réuni en moyenne 25 personnes par conférence. Elles sont disponibles au téléchargement sur le site internet de la DRAEAC.

Un nouvel accompagnement des étudiants des INSPE

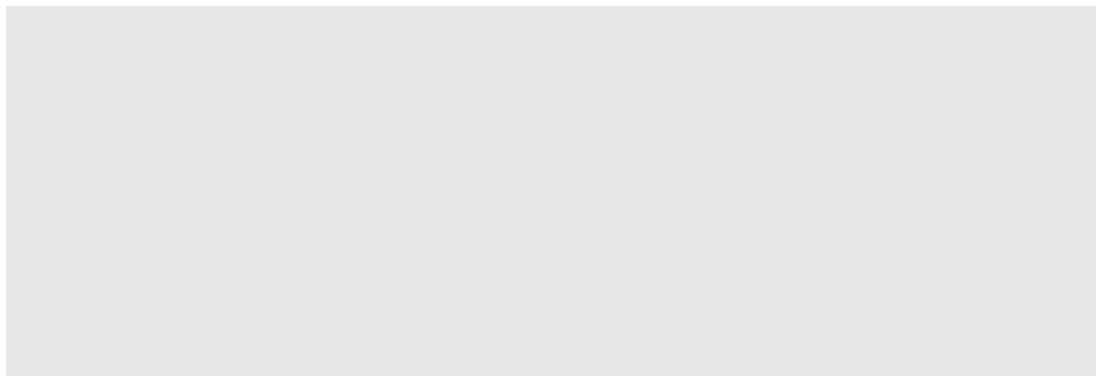
Cet accompagnement, notamment proposé à Besançon, a donné lieu à la mise en place, en collaboration avec la DRAC, de trois jours de formation (12 novembre 2021, 3 décembre 2021 et au mois de mai 2022) destinés à l'ensemble des étudiants de M1, soit 450 étudiants, afin de leur faire découvrir les enjeux du parcours EAC. Cette formation est élaborée autour des trois piliers de l'EAC (rencontre, connaissance, pratique) et fait intervenir une cinquantaine d'artistes et de structures culturelles.

Une préparation des chefs d'établissements et référents culture à l'arrivée du Pass culture

En novembre-décembre, en partenariat avec la DRAC et la SAS Pass culture, plus de 600 personnes (chefs d'établissement et référents culture) ont ainsi pu être formées sur l'ensemble de la région académique à l'occasion de 6 webinaires.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale

En juin 2021, la convention entre la région académique et la DRAC a été renouvelée. Désormais, la DRAAF en est également signataire. Les partenaires s'engagent à construire, articuler et renforcer dans le cadre de leur compétences respectives et en lien étroit avec les collectivités locales, les actions visant à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté. La convention met en place une nouvelle comitologie en instaurant notamment le comité régional de l'éducation artistique et culturelle (CREAC). Celui-ci a été installé le 1er octobre 2021 à Dijon, sous la présidence partagée du Préfet de région, du Recteur de région académique et de la Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le CREAC a pour mission de garantir la cohérence des actions menées par l'ensemble des acteurs de l'EAC en faveur du 100 % EAC.



texte description photographie

Perspectives 2022

L'accompagnement de la réussite du Pass culture dans la région académique

L'objectif est de permettre aux établissements de profiter de leur crédit (3,6 M€ disponibles) pour coconstruire et financer une multitude de projets EAC de qualité respectant les 3 piliers de l'EAC. La DRAEAC va poursuivre son accompagnement auprès des professeurs, notamment référents culture en :

- mettant en place des webinaires dans le cadre de ses rendez-vous EAC ;
- formant les référents culture lors des forums EAC ;
- participant aux échanges à destination des structures culturelles impulsés par la DRAC ;
- conseillant les chefs d'établissement, référents culture et partenaires culturels qui contactent désormais quotidiennement l'ensemble de l'équipe DRAEAC.

La mise en œuvre des propositions présentées lors du CREAC

Ces propositions concernent :

- l'installation de comités départementaux de l'EAC à l'initiative des préfets, présidents de Conseils départementaux et IA-DASEN ;
- la concertation pour la préparation d'une publication partenariale régionale ;
- l'organisation de quatre journées départementales dédiées à l'EAC (en Côte-d'Or, dans le Doubs, la Nièvre et la Haute-Saône courant 2022). Cette initiative sera répliquée chaque année pour faciliter la rencontre et l'échange entre tous les acteurs de l'EAC au sein des territoires.

La participation de la DRAEAC à la mise en place des Ecoles Académiques de la Formation Continue (EAFC)

Cette participation dans chaque académie contribuera à organiser et à harmoniser, à l'échelle régionale, les nouveaux principes et les besoins de formations liées à l'EAC. Une présentation sur l'impulsion de la DRAEAC concernant la construction du parcours de formation sera proposée le 9 mars 2022 lors du webinaire de lancement de l'EAFC de Besançon.

Pour plus d'informations

draeac@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr
<https://draeac.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>
<https://twitter.com/DraeacBFC>

La participation de la DRAEAC au projet ERASMUS

Ce dernier devrait permettre à une quinzaine de collègues de l'équipe DRAEAC de se former dans un pays européen sur le thème de l'EAC et d'impulser ensuite en région académique des formations et des projets à destination des élèves. Ce projet se concrétisera par une semaine de formation à Venise du 9 au 13 mai 2022 auprès de l'European cultural academy. Cette formation dédiée aux arts qui alternera cours et visites sera le point de départ d'une réflexion pluridisciplinaire autour de deux thématiques :

- échange, appropriation et emprunt dans l'art (arts visuels, spectacle vivant...);
- réflexion sur la citoyenneté européenne.

Ces deux riches thématiques vont nourrir un groupe de travail en région académique qui orientera ses réflexions sur trois axes de travail, qui se déclineront a minima sur deux années, afin de :

- mieux connaître et faire connaître les collections des musées de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que la création contemporaine (œuvres italiennes, représentation de l'Italie dans nos collections) en s'interrogeant sur la circulation et l'influence des œuvres d'art entre l'Italie et la France à travers les siècles, sur la représentation et la vision de l'Italie, par extension de l'Europe vue à travers des œuvres d'art, sur les échanges artistiques, etc. ;
- impulser des stages de formation et groupes de travail (pour les années à venir : 2022, 2023 et 2024) et transmettre cette dynamique de réflexion au-delà de la délégation ;
- mobiliser des classes pour organiser des échanges avec l'Europe (en 2023-2024) pour la dernière phase du projet.

La Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC)

Composée de trois pôles, la DRAFPIC assure l'accompagnement et le déploiement des politiques publiques de la formation professionnelle initiale et continue, et de l'apprentissage au niveau régional. Elle garantit le déploiement de la politique régionale de formation et assure notamment la coordination des relations avec les acteurs du monde économique, en lien étroit avec le coordonnateur régional des CMQ. Le développement sur les territoires des modalités de formation par alternance s'en trouve ainsi consolidé.

Le pôle formation initiale et relation école/entreprise met en œuvre l'exercice d'une expertise proactive dans le cadre de la préparation de la carte des formations professionnelles de la région académique. En lien avec l'ensemble des acteurs concernés (services du conseil régional, DRAAF, coordonnateur CMQ...), il définit et déploie la politique portant sur les relations école/entreprise. Ce pôle accompagne également les établissements de la région dans leurs évolutions et leur développement au sein de leur territoire.

Le pôle formation continue soutient le développement de la formation professionnelle en direction des adultes et tout au long de la vie, par l'animation des travaux relatifs à l'élaboration, l'adaptation, l'organisation et la promotion de l'offre de formation continue de l'éducation nationale. Pour cela, il tient compte du besoin économique et social de formation et est également chargé de l'animation du réseau des GRETA au sein de la région académique.

Le pôle formation par alternance prend appui sur les deux précédents pour coordonner et soutenir le développement de l'apprentissage dans la région. Il a comme objectif de renforcer la place de l'Éducation nationale dans le déploiement, au sein de tous les territoires, d'une offre de formation de qualité par apprentissage. Il s'agit de proposer aux apprenants des parcours diversifiés et sécurisés répondant à leurs besoins, à leurs envies et à la diversité de leurs profils.

Le renforcement de la coordination des acteurs au sein de la région académique pour l'élaboration de la carte des formations 2022

La lettre de cadrage coconstruite avec le conseil régional a évolué vers une stratégie et un pilotage pluriannuel, orientés par filière et par domaine technique. L'enjeu est de répondre aux défis économiques et sociaux des territoires et de mettre en place des solutions souples et adaptées aux besoins en compétences repérés localement.

Cela passe par le parcours de double diplomation, l'articulation entre diplômes professionnels et les blocs de compétences, les titres ou certificats professionnels, la définition de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) ou encore le développement de mentions complémentaires. En formation continue, la certification dans les GRETA liée à la validation de blocs de compétences peut être un appui pour accompagner les apprenants dans la construction de parcours ambitieux. Le développement de coloration des diplômes professionnels est fortement encouragé. L'intérêt est de démontrer la capacité des formations à prendre en compte les mutations technologiques et environnementales et de former les apprenants d'aujourd'hui aux besoins de demain.

Un travail est engagé en ce sens avec la mise en œuvre de colorations : impression 3D sur le BTS maintenance des systèmes au lycée Léon Blum au Creusot (capacité d'accueil de 12 élèves), ou encore coloration du BAC PRO MELEC au lycée Nelson Mandela à Audincourt s'agissant de la question de l'hydrogène (capacité d'accueil de 24 élèves).

Le développement des relations école/entreprise

Par ailleurs, le cadre législatif actuel conduit à mettre en synergie formation initiale sous statut scolaire et sous statut d'apprenti. Face à cette adaptation des lycées professionnels, de nouvelles modalités d'organisation sont à penser nécessitant un accompagnement et un outillage spécifiques, notamment sur la différenciation pédagogique ; ce afin de permettre l'évolution de leurs pratiques dédiées à la transmission des connaissances et des compétences dans des groupes qui accueillent des apprenants multiples. La multimodalité des ingénieries pédagogiques doit être accompagnée par des temps de réflexion et de formation. L'hétérogénéité du public apprenant (apprentissage, formation initiale et continue dans la même formation) permet de développer l'ambition, de professionnaliser et d'élever le niveau de compétences.

En lien avec la DRAIO, la DRAFPIC poursuit son travail d'accompagnement à l'orientation à travers l'information sur les métiers. Aussi, dans le cadre des nouvelles compétences du conseil régional sur l'information de l'offre des métiers, les travaux se sont poursuivis entre les acteurs (DRAIO, ONISEP), afin d'articuler au mieux leurs missions et leurs actions complémentaires.

L'accompagnement aux mutations technologiques et environnementales

La transition écologique et énergétique représente une opportunité pour le territoire de la région académique et les entreprises qu'il accueille. De nouveaux modes de production, de nouvelles pratiques, de nouveaux modèles économiques doivent émerger. La formation professionnelle doit permettre d'accompagner le développement des compétences des professionnels par l'évolution des dispositifs de formation.

description photographie

La révolution numérique liée notamment à la digitalisation de l'économie et à la transition écologique et énergétique nécessite également une forte mobilisation et une action sur la mise à niveau des compétences des jeunes et des actifs en développant des outils pédagogiques innovants.

Les applications liées à l'hydrogène, en tant qu'énergie, sont amenées à se développer. La formation continue est mobilisée en premier lieu et la formation initiale a rapidement été associée par le biais de coloration de formations existantes.

Par exemple, le CMQ Automobile et mobilité du futur intègre des travaux, menés en lien avec la DRAFPIC sur l'identification des besoins en compétences et en parcours de formations associés, dans le cadre du PIA 3 Territoire d'innovation pédagogique dont l'université de technologie de Belfort-Montbéliard est lauréate. Des formations spécifiques au déploiement du projet SMART CITY à Dijon sont mises en œuvre par le GRETA 21.

La poursuite du développement des relations école/entreprise

La mission école/entreprise développe et anime des conventions de partenariat avec le monde économique mais aussi favorise les échanges avec les partenaires par le biais d'opérations pédagogiques (visites d'entreprises, témoignages de professionnels...) L'enjeu est d'accompagner l'orientation des élèves dès le collège en communiquant sur les formations, les parcours et les métiers dans le cadre du « Parcours Avenir » de l'élève.

Le concours « Challenge Innov » vise à valoriser des projets pédagogiques associant une entreprise. Il contribue à l'acquisition par les jeunes d'une culture économique et professionnelle, et au développement du sens de l'engagement et de l'initiative, participant ainsi au Parcours Avenir. Ce concours est ouvert aux équipes de collégiens, lycéens, étudiants et apprentis de la région académique. La finale s'est déroulée le 20 mai 2021 au lycée Duhamel à Dole. Six prix ont été décernés et 133 élèves ont été récompensés. Des trophées ont été réalisés par des étudiants de première année du Diplôme National des Métiers d'Art et du Design du lycée Pierre Vernotte à Moirans en Montagne.

La mission école/entreprise gère l'animation académique des dispositifs (comité local école entreprise / pôles de stage, plates-formes technologiques, lycées des métiers, conseillers entreprises pour l'école), dans le but de renforcer les liens entre les acteurs de la communauté éducative, les élèves et le milieu professionnel. Ils facilitent le rôle d'information et d'orientation joué par l'équipe éducative auprès des élèves en apportant aux professionnels de l'éducation une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement.

Dans le cadre de l'éducation financière de la jeunesse, une convention a été renouvelée avec EDF le 12 janvier 2022 et deux conventions ont été signées avec la CPME le 25 novembre 2021, et avec la Banque de France le 9 mars 2022.

Description photo

Perspectives 2022

La carte des formations 2023

Les territoires évoluent tant dans leurs besoins de compétences professionnelles, que dans leurs besoins de formations.

La carte des formations 2023 ne fera plus l'objet d'une seule et unique note de cadrage adressée en mai 2022 aux établissements.

En effet, dans une logique de travail collaboratif avec tous les partenaires, d'accompagnement et de communication, en amont de la note de cadrage finale, trois notes de pré-cadrage seront rédigées et adressées aux établissements. Elles ont pour objectifs :

- de partager les éléments de construction de la note de cadrage ;
- de faire un état des lieux de l'offre de formation en région académique ;
- et de proposer un focus sur des thématiques d'actualité de la formation initiale et continue, comme par exemple l'apprentissage en établissements scolaires.

Cette nouvelle stratégie de communication vise à construire une carte des formations, initiale, continue et par apprentissage, encore davantage en adéquation avec les besoins socio-économiques des territoires.

La mission relation école/entreprise :

Pour faire suite à la première université école-entreprise qui s'est déroulé les 7 et 8 Octobre 2021, il sera opportun de renforcer encore ce lien en prenant bien en compte les spécificités économiques territoriales. Aussi, de nouvelles modalités d'accompagnement des équipes pédagogiques et des jeunes seront mises en place : le mentorat, des visites d'entreprise dès la classe de 6ème, la réalisation du chef d'œuvre en partenariat avec des entreprises, ou encore la découverte de nouvelles technologies et de nouveaux métiers (industrie 4.0, robotique et cobotique...).

Accompagner à la multimodalité de la formation continue

La crise sanitaire a mis en évidence la réactivité des GRETA et leurs compétences en termes d'innovation pédagogique. La formation continue est en constante évolution et doit pouvoir répondre efficacement aux attentes des partenaires et aux besoins des territoires. Cette innovation pédagogique est au cœur des divers projets portés par les acteurs de la formation continue. Par exemple, il est nécessaire de renforcer le déploiement de nouveaux Environnements Numériques de Formation (ENF) sur la plateforme e-GRETA CFA. Ces ENF devront être réfléchis et construits avec les divers acteurs de la formation au sein des GRETA.

Cette nécessité de développer des pédagogies innovantes répond à un besoin exprimé plus largement par le ministère du travail. C'est dans cet esprit, qu'une réponse en consortium « e-DEFFINUM » à l'appel à projet « Dispositifs France Formation Innovante Numérique » (DEFFINUM) du Haut-Commissariat aux Compétences, a été portée par l'académie de Besançon avec un budget de 100 M€ pour soutenir des projets d'hybridation de filières et/ou de réseaux d'établissements de formation. Le projet d'e-DEFFINUM, décliné en six cadres projets (une bibliothèque d'Assets et Design System, la production de ressources immersives en licence Creative Commons, des développements de plugins Moodle libres et gratuits, etc.), se caractérise par une dynamique d'innovation pédagogique, intégrant notamment les apports des technologies numériques et immersives, des sciences cognitives et de la formation en situation de travail. La notification de réponse d'obtention de l'aide est attendue au premier trimestre 2022.

Pour plus d'informations

drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

<https://greta-franche-comte.fr/>

<https://gipftlv-fcomte.fr/vae/>

<https://www.bourgogne-greta.fr/gip-ftlv-de-bourgogne/>

La Coordination régionale des campus des métiers et des qualifications (CRCMQ)

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ) doivent permettre une structuration de l'offre de formation dans un contexte de formation tout au long de la vie, en lien avec les secteurs d'excellence régionaux. Cette organisation permet de proposer des parcours ambitieux et sécurisés, visant l'élévation du niveau de qualification, ainsi que la diversification des voies et statuts de formation afin de faciliter la poursuite d'études ou l'apprentissage de nouvelles compétences dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Le CMQ Alimentation Goût Tourisme (AGT)

La demande de renouvellement du label a été validée grâce à la qualité du travail effectué au cours de la première génération du CMQ. Cette labellisation pour cinq ans s'appuie, grâce à la participation à l'appel à projet Territoire d'Innovation, sur un plan de travail au périmètre élargi vis-à-vis de la première génération du CMQ. Ainsi, les nouveaux acteurs sont tournés notamment en amont de la filière alimentation (production). Ces actions sont complétées par l'apprentissage modulaire individuel mené par Agrosup sur l'Agro Open Lab et le DEFFINUM en lien avec le réseau thématique national du secteur du tourisme.

Le CMQ Automobile et Mobilités du Futur (AMF)

La validation du PIA a permis la mise en place d'un plan de travail sur les cinq prochaines années avec les moyens financiers associés. 2021 a donc été l'année de l'initialisation des premières actions notamment autour de l'hydrogène avec le GRETA 21 (formation de formateurs et mise à disposition de ressources pédagogiques).

Par ailleurs, en lien avec la **DRAFPIC**, la plateforme des mobilités associée avec le CMQ AMF a déposé un dossier en vue de sa labellisation en tant que plateforme technologique.

Le CMQ Industrie Technologique Innovante et Performante (ITIP)

La validation du PIA a également permis la mise en place d'un plan de travail sur les cinq prochaines années avec les moyens financiers associés. 2021 a donc été une année de poursuite des actions déjà engagées autour du projet Village Ressource Apprenant International (support de la réponse PIA). L'objectif de ce projet consiste à développer des compétences en gestion de projet selon l'idée directrice « tous apprenants, tous ressources » dans un paradigme de gouvernance horizontale.

Le CMQ Maroquinerie et métiers d'art (MMA)

Il a déposé un dossier demandant le renouvellement de sa labellisation dans la catégorie CMQ d'Excellence. Il est construit autour d'un réseau d'acteurs ayant fait ses preuves au cours des quatre dernières années notamment autour du label Excellence Métier d'Arts, de la cordée de la réussite « Histoire de métiers, histoires d'art ». La création d'une licence professionnelle, portée par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), autour des métiers de la maroquinerie permet d'offrir, en lien avec le secteur professionnel, de nouvelles opportunités de poursuite d'étude et de former les cadres intermédiaires nécessaires dans un contexte de semi-industrialisation de la filière.

Le CMQ Microtechniques et Systèmes Intelligents (MSI)

En plus de l'obtention par le CMQ du label catégorie Excellence, début février 2021, cette année a été marquée par la mise en place de nouvelles formations (développeur en intelligence artificielle, parcours ingénieur en lien avec les BTS du lycée Belin de Vesoul dans l'objectif d'intégrer l'ENSMM) et du programme P-Tech, dont la mission est d'accompagner la formation d'une classe d'élèves sur cinq ans, de l'entrée en seconde professionnelle jusqu'à l'obtention d'un diplôme de BTS. Sa mise en œuvre par le CMQ a valeur pour ce programme de test compte tenu du changement du type d'acteurs impliqués (dans l'approche initiale développée par IBM il s'agissait de grands comptes, il implique désormais des PME du secteur de la plasturgie, qui constitue le tissu économique de la région). En outre, les actions à l'international ont été pour 2021 un axe fort de développement : avec l'Allemagne (le partenariat avec le Berufliche Schule Farmsen BS19 Hamburg) et avec l'Italie (le partenariat ITS Aerospazio/Meccatronica Piemonte, Federazione nazionale CNOS-FAB Lombardia, ITS Biotechnologie Piémont et le développement d'une thèse en cotutelle (université de Franche-Comté et Université italienne de Catania)).

Le CMQ Territoire Intelligent (TI)

La demande de renouvellement du label pour le CMQ a été l'occasion d'ajuster sa gouvernance en changeant l'établissement porteur (maintenant l'ESTP antenne de Dijon), en modifiant son conseil de perfectionnement et en impliquant davantage le secteur économique dans le cadre de la définition de son nouveau périmètre « Energie et Construction : vers des villes intelligentes et bas carbone ». Ce périmètre est en lien avec les actions de la stratégie nationale de décarbonation. Le dépôt du dossier pour l'obtention du label CMQ d'Excellence est envisagé d'ici octobre 2022, en lien avec EDF.

Le CMQ AgroEquipement (AE)

Labellisé depuis l'été 2021, le dernier né des CMQ de la région a défini ses premières actions. Les actions ont été centrées autour de la consolidation du réseau, de la promotion de la filière et des premiers travaux concernant la mise en place de nouvelles formations tant à destination des élèves, que de la formation continue des enseignants.

Descriptif photographie

Perspectives 2022

Vers un nouveau CMQ, autour de la forêt et du bois ?

La région académique a déposé avec le conseil régional, la DRAAF et l'interprofession de la filière forêt-bois (FIBOIS BFC), un dossier de demande de labellisation d'un CMQ d'Excellence autour des métiers de la forêt et du bois, allant de la gestion des espaces forestiers jusqu'à la deuxième transformation du bois qui consiste notamment en la fabrication de produits pour la construction bois, la rénovation et l'aménagement intérieur. Ce CMQ est porté par l'ENSAM-Cluny. Les aspects liés aux savoir-faire rares développés dans le cadre de ce CMQ permettent d'établir une liaison avec le CMQ Maroquinerie et Métiers d'Arts (tonnellerie par exemple). Le bois, en tant que source d'énergie ou matériau de construction, permet également de tisser des liens avec le CMQ Territoire Intelligent sur les aspects énergie et constructions durables.

Cette demande de CMQ se base sur une composante internationale forte, en lien avec l'Autriche dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'ambassade de France. En effet, la gouvernance du CMQ est conçue avec un comité binational BFC-Styrie permettant d'associer les acteurs économiques et de la formation français et autrichiens (ProHolz) dans la définition d'actions permettant la valorisation des métiers et des savoir-faire. Début 2022, une convention entre la région académique et le rectorat de Styrie viendra structurer les actions de partenariat (échanges, CMQ...). Un autre accord doit être spécifiquement signé entre l'ENSAM et l'Université de Gratz (qui travaille également avec l'Université Boku de Vienne) afin de mettre en place des mobilités élèves et enseignants-chercheur, avec un travail de recherche commun.

De nouvelles sources de financements ?

Le PIA 3 disposait d'un volet spécifique pour les CMQ. Le PIA 4 n'a pas reconduit cette organisation. L'appel à Projet « Compétences et Métiers d'Avenir » sera l'occasion pour les CMQ de déposer des propositions d'actions (avec des restrictions concernant le seul accès par des CMQ catégorie Excellence ou par des consortiums dans lesquels figure un CMQ catégorie Excellence). Le PIA 4 régionalisé sera aussi l'occasion pour le CMQ MSI de candidater de nouveau.

De nouveaux CMQ ?

Le CMQ Santé et soins à la personne est en cours de construction autour de l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC), du technopôle Santénov et du pôle des microtechniques Innov'Health. Au sein de ce CMQ, la création de trois pôles est envisagée : l'un autour du soin à la personne à Nevers, un autre autour des industries à Dijon et le dernier autour des dispositifs médicaux à Besançon et dans le Nord Franche-Comté. L'objectif de ce CMQ est de construire un continuum entre les industries du secteur de la santé et du soin et les professionnels de santé. Ceci représente l'ensemble du savoir-faire de la région dans ce domaine (secteur marchand et non marchand). L'ISIFC a déposé une demande de subvention FNADT pour financer le poste de directeur opérationnel préfigurateur de ce CMQ. Un dépôt de candidature pour ce CMQ fin 2022, dans la catégorie Excellence, semble un jalon réaliste.

Le dépôt d'une candidature **CMQ autour de la problématique logistique-transport** avait été envisagé en 2020 et reste d'actualité. L'ajout d'une formation par le CNAM relative à un titre professionnel autour du management de la logistique de niveau Bac +5 vient conforter cette nécessité. La région dispose, dès lors, de tout le panel de formations allant du CAP au Bac +5, ainsi que de nombreuses autres formations mises en place par la branche professionnelle. Un dépôt de candidature pourrait être envisagé en fin 2022.

Pour plus d'informations

<https://www.cmq-bfc.org>

AE Piloté par EPLA, Vesoul
AMF Piloté par l'UTBM, Montbéliard
AGT Piloté par le GIP Creativ 21, Dijon

ae@cmq-bfc.org
amf@cmq-bfc.org
agt@cmq-bfc.org

La Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)

La constitution de la DRAIO s'inscrit dans une dynamique d'aller vers des politiques éducatives d'information et d'orientation toujours plus cohérentes et en garantissant un service au public de qualité. Elle se traduit par une convergence progressive des procédures et des organisations dans la région académique.

A cette fin, la DRAIO est organisée autour de trois pôles :

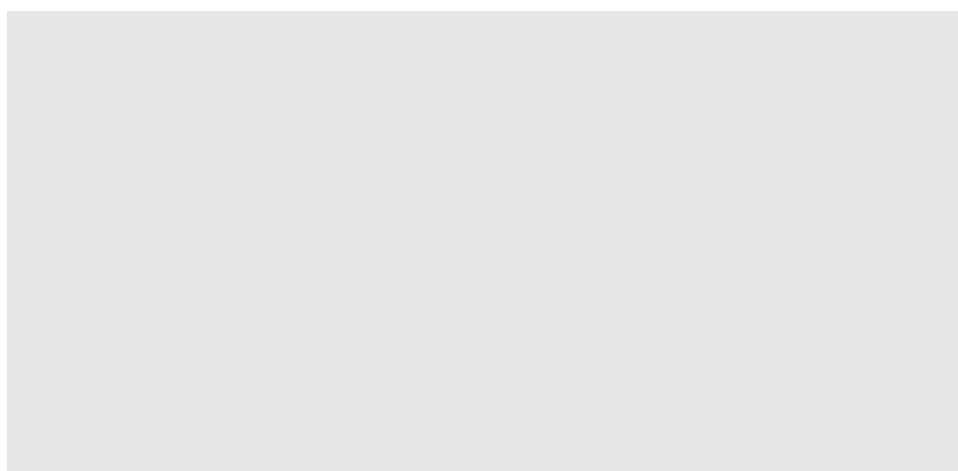
- un pôle « orientation et affectation dans le secondaire » ;
- un pôle « orientation et affectation dans le supérieur » ;
- un pôle « persévérance et lutte contre le décrochage scolaire ».

L'action de la délégation vise notamment à favoriser l'élévation de l'ambition scolaire des jeunes de la région académique dans leur parcours de formation, et notamment ceux issus des zones rurales, ou scolarisés en éducation prioritaire.

Les procédures d'orientation, d'affectation et d'admission

La DRAIO s'est attachée à coordonner ces procédures au niveau de la région académique en veillant à poursuivre son travail de convergence pour l'ensemble du territoire. A cette fin, le travail mené en lien avec le conseil régional, le CARIF-OREF et l'ONISEP, a été renforcé notamment avec la DRAAF, les établissements de l'enseignement privé mais aussi les services académiques et ceux de la région académique. Cela a notamment conduit à une accentuation de l'information sur l'offre de formation via les services en ligne. Il a également permis la généralisation à tous les établissements de l'outil d'aide à la décision, construit par la région académique, dans le cadre de l'expérimentation bac pro/BTS.

Concernant plus spécifiquement l'accès à l'enseignement supérieur via Parcoursup, l'égalité de traitement des candidats sur l'ensemble de la région académique est encore mieux garantie. La création de la commission de région académique d'accès à l'enseignement supérieur (CRAAES) a permis de mutualiser l'ensemble des saisines et des places vacantes sur les deux académies.



Description de la
photographie

Bilan 2021

Une stratégie de l'orientation cohérente du second degré au supérieur

Cette année, la commission de région académique des formations post-baccalauréat (CRAFPB) a notamment travaillé sur la réforme du BUT, sur les liaisons inter-cycles et sur l'évolution de la carte des CPGE au regard du déploiement de la réforme en deuxième année.

Une commission de recours des étudiants scolarisés en première année de STS publiques a été reconduite au niveau de la région académique en juin 2021. Ainsi, les saisines des étudiants sont dorénavant étudiées de façon pérenne par une commission unique pour l'ensemble du territoire.

L'accompagnement à l'orientation

Avec les réformes des politiques éducatives, le parcours Avenir a évolué. Il a notamment été mis en place un l'horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation. La DRAIO souhaite installer durablement cet accompagnement dans les pratiques des équipes pédagogiques et éducatives. C'est en ce sens que la délégation impulse les semaines de l'orientation et l'opération du Printemps de l'orientation (15, 16 et 17 mars 2021), en partenariat étroit avec la Région, la DRAAF, l'ONISEP et la DRAFPIC. Compte tenu de la crise sanitaire, l'installation de ces opérations reste encore à consolider.

La formation des personnels à l'accompagnement à l'orientation

Dans le cadre du réseau de région académique d'accompagnement à l'information et à l'orientation, des actions de formation ont été organisées dans les deux académies pour accompagner les personnels dans le déploiement de la politique de l'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire. Ces formations ont concerné les personnels de direction, les équipes pédagogiques et les psychologues de l'éducation nationale. Elles ont notamment permis de favoriser l'accompagnement à l'orientation du collège au lycée, avec une attention particulière portée sur la valorisation de la voie technologique.

L'animation du réseau des CIO

En lien avec les IEN-IO, des réunions mensuelles ont de nouveau été organisées avec les directeurs de CIO pour les accompagner dans le développement de la politique de l'orientation au niveau local. En particulier, une stratégie pour la prise en compte de l'obligation de formation des 16-18 ans a été élaboré par les CIO et les missions locales, en lien avec la DREETS et le conseil régional.

Le développement de projets grâce au fonds social européen (FSE)

La programmation 2014-2020 a notamment permis la constitution du portail numérique « Perscol » consacré à la persévérance scolaire. Elle a aussi favorisé l'accompagnement de 600 jeunes sur deux ans pour la prévention du décrochage scolaire dans le cadre des dispositifs relais. Elle a également rendu possible la création d'un laboratoire de la persévérance scolaire au lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains. Au regard du contexte sanitaire, cette programmation a pu être prolongée jusqu'au 31 décembre 2021, et a ainsi permis la poursuite d'une partie des actions engagées dont celles relatives au volet formation.

Perspectives 2022

Les cordées de la réussite

L'activité de la délégation régionale est essentiellement axée sur des champs d'actions récurrents qu'il convient de réinterroger régulièrement pour mieux répondre aux priorités nationales et à celles établies au sein de la région académique. C'est précisément en ce sens que les perspectives pour l'année 2022 ont été établies.

Les cordées de la réussite

Le comité de suivi et d'évaluation de région académique unique a été constitué afin d'installer durablement ce dispositif sur le territoire régional. L'implication des lycées professionnels et lycées polyvalents (encordés ou têtes de cordées) ouvre par ailleurs des perspectives renforcées d'accompagnement des lycéens de la voie professionnelle. Un travail est également engagé pour valoriser la voie technologique. Le développement des partenariats favorisant le tutorat et le mentorat des élèves bénéficiaires reste une priorité. Le conventionnement avec certaines associations sera finalisé en 2022 (exemples : Article 1, AFEV, Energies jeunes...). Le développement du dispositif au sein des établissements de l'enseignement agricole sera également poursuivi.

La poursuite des efforts pour favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage

L'ensemble des dispositifs déployés a vocation à permettre de réduire les inégalités, tout en élevant le niveau de qualification et de compétences de l'ensemble des élèves. La poursuite du déploiement de l'obligation de formation des 16-18 ans avec l'ensemble des partenaires institutionnels doit permettre de réduire le nombre de jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Dans cette perspective, la région académique pourrait répondre au volet « lutte contre le décrochage scolaire » de l'appel à projet « FSE+ 2022-2027 ». Le portail numérique « Perscol » pourrait ainsi être étendu à l'ensemble de la région académique. Des laboratoires de la persévérance scolaire pourraient également être déployés plus largement sur l'ensemble du territoire. L'installation de communautés apprenantes serait de nature à favoriser le déploiement de ces dispositifs.

La mission de lutte contre le décrochage scolaire et les groupes de prévention du décrochage scolaire implantés en établissement, sont de réels leviers pour maintenir les jeunes en scolarité. Pour une prise en charge coordonnée et un accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès à une solution, un travail sera poursuivi pour garantir une bonne articulation entre ces dispositifs, les réseaux FOQUALE (formation – qualification – emploi) et les plateformes de suivi et d'accompagnement des décrocheurs.

Perspectives 2022

Le développement d'une stratégie de l'orientation cohérente du second degré au supérieur

La délégation œuvrera afin de conforter les collaborations entre les établissements relevant de l'éducation nationale et ceux de l'enseignement agricole. En particulier, un travail sera conduit afin de renforcer l'information de l'offre auprès des élèves.

La CRAFPB poursuivra ses travaux afin de proposer des mesures qui répondent à une véritable approche régionale partagée par l'ensemble des acteurs. L'accompagnement par l'IGESR de la région académique pourra permettre de poursuivre la réflexion sur la carte des classes préparatoires aux grandes écoles. Des travaux seront également menés prioritairement sur l'installation d'un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures sur le territoire régional, ainsi que sur les liaisons baccalauréat professionnel/STS et baccalauréat technologique/BUT.

Par ailleurs, des actions de formation sont planifiées en 2022 pour former une soixantaine de professeurs dans le cadre de ces deux liaisons. Ce travail est construit avec les corps d'inspection. Pour ce qui concerne la liaison « bac techno / BUT », les directeurs d'IUT sont eux aussi associés à la réflexion.

La mise en œuvre du parcours Avenir dès le collège et du continuum « bac -3 / bac +3 »

Des groupes de travail sont d'ores et déjà implantés au niveau de la région académique pour favoriser le parcours et la réussite de l'élève. Ainsi, ces groupes ont vocation à évoluer en prenant appui sur les priorités à venir, nationales ou celles établies au niveau de la région académique. Les objectifs fixés consistent essentiellement à favoriser le déploiement des priorités définies par la délégation, à savoir :

- développer l'accompagnement à l'orientation ;
- favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage scolaire ;
- conforter les liaisons inter-cycles et inter-degrés ;
- piloter les procédures d'orientation, d'affectation et d'admission ;
- installer durablement les cordées de la réussite.

Pour plus d'informations

ce.draio@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

La Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)

La DRAREIC s'articule autour de trois pôles :

- Un pôle mobilité qui offre aux jeunes et aux personnels une ouverture européenne et internationale en permettant, d'une part, aux élèves de poursuivre une partie de la scolarité dans un pays partenaire et de participer à des échanges scolaires et, d'autre part, aux personnels de mettre en place des projets de coopération pour un échange de bonnes pratiques ;
- Un pôle coopération chargé de favoriser les partenariats et les échanges pour impulser des dynamiques d'innovation sur le territoire de la région académique ;
- Un pôle valorisation qui diffuse le savoir-faire et les programmes des établissements de Bourgogne-Franche-Comté aux partenaires européens et internationaux, et qui poursuit les labellisations telles qu'Euroscol ou eTwinning pour permettre aux enseignants de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves, à l'aide des outils numériques notamment.

La poursuite du travail en lien avec les consortia Erasmus +

Le consortium Erasmus + pour l'enseignement et la formation professionnelle a, cette année encore, été ouvert à tous les lycées professionnels de la région académique avec aujourd'hui 37 établissements. En 2021, 11 nouveaux établissements sont entrés dans le dispositif, dont 8 lycées professionnels de l'académie de Dijon et 3 de l'académie de Besançon. La réalisation de ces mobilités à l'international est prévue au cours de l'année 2021-2022.

Par ailleurs, l'accréditation Erasmus + pour l'enseignement scolaire a été obtenue pour la programmation 2021-2027. Cela se traduit par un financement pour 2021-2022 qui permettra d'organiser des mobilités au bénéfice de 21 établissements et des services des rectorats de Besançon et de Dijon (IA-IPR, AESH 21/25, DAFPE 21/25, CASNAV, DRAREIC, DRAEAC, DSDENs 25/21, CIO Dijon), soit 228 formations, 50 stages d'observation et 50 accompagnateurs pour les mobilités d'élèves.

Enfin, le projet Erasmus + de partenariat stratégique Innovation in education accross Europe initié en 2018-2019, retardé en raison de la crise sanitaire, s'est achevé en 2021. Dix enseignants ont pu bénéficier de webinaires sur différentes thématiques (créativité dans les classes de primaire, de l'apprentissage au leadership, former les enseignants au traitement de la radicalisation et de l'extrémisme, adapter son enseignement aux élèves à besoins particuliers et le bien-être).

Klasse getauscht : un programme d'échanges entre la Rhénanie Palatinat et la région académique 8 enseignants d'allemand du second degré de Bourgogne-Franche-Comté en binôme avec 8 enseignants de Rhénanie-Palatinat ont pu échanger sur des questions pédagogiques et se rendre dans la classe de leur partenaire pour travailler sur l'enseignement des langues vivantes. Compte-tenu de son succès, le programme sera renouvelé en 2022-2023, les candidatures sont en cours.

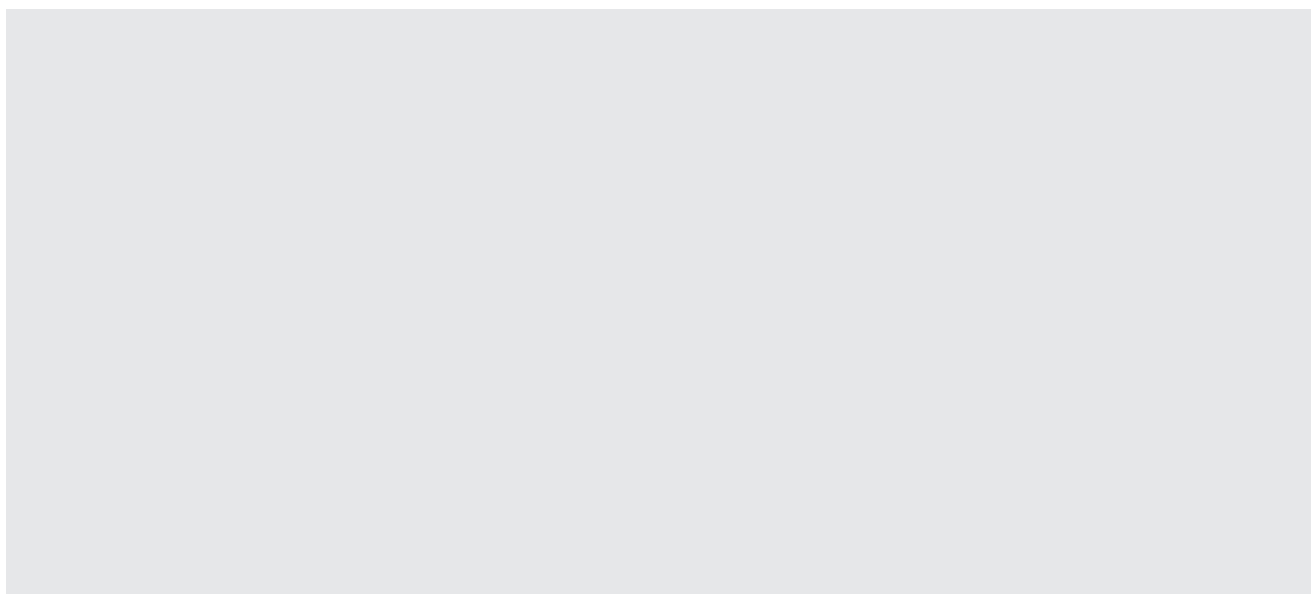
Bilan 2021

Le développement des partenariats pour promouvoir la mobilité

Une convention avec la Catalogne a été signée en toute fin 2020 afin de définir les conditions de collaboration entre la région académique et le département d'éducation catalan. Cette convention a notamment pour objectif de valoriser l'importance des langues et des cultures différentes en Europe en reconnaissant les échanges éducatifs pour la promotion et le développement du plurilinguisme et de promouvoir les échanges d'élèves de formation professionnelle initiale.

Des partenariats ont été étendus avec la mise en place d'un programme de mobilité virtuelle via la plateforme Etwinning (exemples des projets avec la Catalogne et entre Besançon et Calgary). Il s'agit de projets de travail collaboratif menés à distance par au moins deux classes de pays différents. Un projet implique de mener au moins une activité en commun avec un partenaire d'un autre pays ou d'un autre établissement en France, sur la base de la pédagogie de projet et de l'enregistrer sur la plateforme eTwinning Live. Dans le cadre du projet avec Calgary, des enseignants canadiens bilingues de la maternelle au lycée, travaillent avec des enseignants français et montent des projets collaboratifs en français, en anglais ou bilingue.

En outre, le travail conjoint avec l'ensemble des acteurs de la mobilité sur le territoire (le conseil régional, le centre régional d'information jeunesse, la maison de l'Europe, Bourgogne-Franche-Comté International et la fédération régionale des maisons familiales et rurales) a été poursuivi à travers l'animation de temps d'information et d'échanges et l'alimentation de la plateforme régionale «Agitateurs de mobilité». Un atelier d'information s'est ainsi tenu le 29 septembre 2021. Il a été animé en présentiel dans le réseau des structures Info Jeunes et Eurodesk (à Besançon, Belfort, Lons, Vesoul, Nevers, Dijon et Chenôve). Un forum en ligne de la mobilité internationale a également été organisé le 14 octobre 2021.



Description de la photographie

Description de la photographie

La poursuite du projet Erasmus + de partenariat stratégique Citizen 2.1

Ce projet développé en lien avec la DRNE, le GIP-FTLV de Franche-Comté et des partenaires européens a débuté en septembre 2020 et s'est poursuivi cette année encore. Le séminaire de formation virtuel organisé les 19, 20 et 21 janvier 2021 avait pour thématique « Se saisir ensemble des nouvelles opportunités du numérique ». Il a donné lieu à la participation de 65 personnes (enseignants, formateurs, spécialistes et chercheurs, chefs d'établissements, responsables de structures, inspecteurs de l'éducation nationale et élèves) de 5 pays : la France, la Belgique, l'Allemagne, la Serbie et la Finlande. Un état des lieux du numérique éducatif a pu être élaboré et une mobilité a été réalisée en Belgique dans ce cadre du 23 au 25 novembre 2021 autour des thématiques suivantes :

- « Quand les mesures sanitaires bousculent nos pratiques professionnelles » ;
- « L'intégration du numérique dans les formations professionnelles » ;
- « Etude Agoria et Etude Cluster digital » (Hub Brussels).

Par ailleurs, d'autres temps de formations et d'échanges sont prévus en 2022 avec les partenaires allemands, serbes et finlandais. Ils sont en cours de co-construction. Un séminaire d'innovation pédagogique pour l'enseignement et la formation professionnels, avec et par le numérique, est également prévu en décembre 2022.

La participation aux assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale

La DRAREIC a été sollicitée pour participer à la table ronde dédiée aux dynamiques engagées en faveur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) au niveau régional, national et international organisée par la Région le 29 novembre 2021 à Dijon. La DRAREIC est intervenue sur la place de l'ECSI au cœur du système éducatif français.

Perspectives 2022

L'année 2022 sous le signe de l'Europe avec la PFUE

La DRAREIC participe aux appels à projets lancés par le ministère :

- une élève sélectionnée pour le Projet Lycée d'Europe organisé du 14 au 18 février 2022 ;
- en partenariat avec la Maison de l'Europe, le projet « Questions pour un eurochampion » a obtenu une subvention. Une finale de région académique est prévue en mars 2022 avec la participation de 150 élèves.

Promouvoir la mobilité

La DRAREIC continuera à consolider l'action des deux consortia Erasmus + en pérennisant les mobilités et les formations proposées et en intégrant de nouveaux membres, tels que les DSDEN.

La mise en place d'autres dispositifs est poursuivie pour faciliter les mobilités :

- Suite à la signature de la convention avec la Catalogne, un nouveau programme de mobilité individuelle est en cours de construction pour 80 jeunes de la région académique. Il devrait être réalisé d'ici mai-juin 2022 ;
- Un séminaire quadripartite/eTwinning pour 13 enseignants nouveaux sur eTwinning et désireux de monter des projets mobilité est prévu en avril-mai 2022.

L'extension du projet Bangladesh-ONG Friendship

Il s'agit d'un projet de coopération autour des problématiques climatiques, sociales et économiques qui trouve son écho dans les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Rejoint par le BFC- International et United Schools, ce projet couvre l'ensemble de la région académique.

Son lancement a eu lieu au Bangladesh le 20 janvier 2022. Il s'agit d'un partenariat entre des établissements de la région académique et des écoles de Friendship au Bangladesh. Des classes ou des groupes d'élèves échangent en anglais sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit de partager à la fois sur les constats de ces changements d'un côté et de l'autre du monde, mais aussi de partager sur les adaptations des comportements et modes de vie.

Développer et/ou étoffer de nouveaux partenariats

La signature d'une convention avec la Galice est envisagée courant 2022. Par ailleurs, la région académique participera à un symposium sur le numérique avec le Canada, reporté du fait de la crise sanitaire, en septembre 2022. Des relations seront développées avec les collèges pour l'enseignement technique de Québec pour que des jeunes des classes préparatoires au baccalauréat professionnel et en STS puissent faire des stages professionnels au Québec.

Une convention de partenariat a également été signée début 2022 avec la Styrie par les deux recteurs. Elle intègre divers axes de travail dont la mobilité individuelle et collective, une focale sur l'engagement des jeunes notamment dans le cadre de la PFUE et une coopération active dans la mise en place du CMQ franco-autrichien « Forêt et Bois ». Le partenariat entre la région académique et le rectorat de Styrie a été présenté aux députés européens lors de la commission culture et éducation du Parlement européen le 15 mars 2022. Ce partenariat participe ainsi de la construction de l'espace européen de l'éducation. La production d'une feuille de route est envisagée avec le partenaire autrichien pour une mise en place d'actions dans trois domaines identifiés : mobilité, formation, CMQ.

Le déploiement du projet « collégiens éco-citoyens » dans le département du Doubs, à l'image de ce qui s'est fait en Côte-d'Or à travers ce projet pilote initié par l'association française United Schools. Le projet s'appuie sur un réseau social entre écoles du monde, afin pour les élèves, via leurs professeurs, de partager et découvrir d'autres cultures et patrimoines locaux, et de pratiquer différentes matières tout en s'ouvrant au monde (langues, géographie, éducation au développement durable...). Il vise à accompagner les collégiens dans leur construction en tant que citoyens du monde, conscients des grands enjeux avec le partenaire United schools, le département du Doubs et les corps d'inspection.

Pour plus d'informations

ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr
<https://www.facebook.com/DrareicBfc>
<https://twitter.com/drareicbfc>

La Direction régionale de l'immobilier (DRI)

La Direction est animée par les deux ingénieurs régionaux pour l'équipement (IRE). L'IRE de Dijon est le référent pour les bâtiments académiques et les opérateurs sous tutelle du MENJS et celui de Besançon pour les bâtiments de l'ESRI.

La Direction régionale de l'immobilier a pour mission de porter les politiques immobilières de l'État. Elle intervient, directement ou indirectement, sur le patrimoine immobilier de l'État occupé par les services régionaux, académiques et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le volet MENJS

La DRI a assuré la maîtrise d'ouvrage de plusieurs opérations immobilières :

- Création d'un aménagement paysager à l'arrière du bâtiment du bâtiment Clémenceau du rectorat de Dijon pour 0,09 M€HT de travaux et une mise en service en septembre 2021 ;
- Emménagement de la DSDEN de l'Yonne, du CIO d'Auxerre et du SDJES 89 sur le site Pasteur, après des travaux de modernisation intérieure. Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de la DSDEN d'Auxerre, des études de maîtrise d'œuvre ont été poursuivies, l'ensemble des marchés de travaux après mise en concurrence ont été notifiés et les travaux ont démarré en septembre 2021 pour une durée de 15 mois et 5,2 M€ ;
- Étude du renouvellement de deux ascenseurs du bâtiment Campus à Dijon, notification du marché de travaux, après mise en concurrence, et réalisation des travaux de performance énergétique retenu au plan de relance ;
- Réhabilitation énergétique et transformation de deux anciens logements en bureaux à la DSDEN du Doubs pour 1,3 M€. Les travaux ont été réalisés en 2021, avec 10 mois de chantier en site occupé. Plusieurs objectifs ont été poursuivis avec une action marquée en direction de l'insertion au travail (deux marchés réservés) et recherche d'une sobriété environnementale (réutilisation des menuiseries extérieures et des luminaires) :
 - o Amélioration de la performance énergétique ;
 - o Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
 - o Mise aux normes de sécurité ;
- Rénovation de la couverture de la chapelle Saint Nicolas au sein du rectorat (ancien palais archiépiscopal) - site Convention à Besançon : l'avant-projet a été confié à l'architecte en chef des bâtiments de France ;
- Dans le cadre du plan de relance, le relamping de la DSDEN du Jura (84 000 €) et des travaux d'économies d'énergie sur le bâtiment Campus (ex-Canopé) à Dijon ont été menés à leur terme (35 600 €).

Le volet MESRI

La DRI a commencé à travailler sur trois projets d'envergure :

- Étude de la création d'un campus d'enseignement supérieur regroupant trois écoles sur le site Maret au centre-ville de Dijon, avec Sciences Po, l'école supérieure de musique et l'école des beaux-arts : 4 600 m² de surface, une maîtrise d'ouvrage des études assurée par le rectorat de région académique. Le financement de ce projet a été inscrit au nouveau CPER 2021-2027 (16 M€), auquel s'ajoute les 150 000 € engagés par l'Etat, hors CPER, pour réaliser l'étude ;
- Étude et consultation des entreprises pour la réhabilitation du bâtiment N (UFC) sur le site de l'Arsenal à Besançon ;
- Étude en vue de la labellisation de la Maison Universitaire de l'Education en conférence nationale de l'immobilier public (CNIP).

Par ailleurs, 3 730 000 € ont été consommés en 2021 pour financer plusieurs opérations immobilières dans le cadre du CPER 2015-2020, dont notamment :

- La réhabilitation du bâtiment N de l'Arsenal (8 000 m²) pour le compte de l'UFC à Besançon pour 1,1 M€ ; au total, cela représente 32 M€ sous maîtrise d'ouvrage rectorale. Une démarche expérimentale en matière d'économie circulaire sera adoptée suite à l'étude réalisée en 2021. Livraison en septembre 2024 ;
- La réhabilitation du bâtiment A de l'UTBM pour 0,5 M€. Ce projet a un coût global de 10,9 M€, dont 4,9 M€ au plan de relance. L'étude a été réalisée en 2021 et les travaux ont été engagés en février 2022 pour une livraison prévue en mai 2023 ;
- La réhabilitation énergétique du bâtiment Droit-Lettres de l'uB pour 0,5 M€. Au total, il s'agit d'un projet atteignant 6,4 M€, dont 5 M€ des crédits découlant du plan de relance. Le marché de travaux a été engagé à l'été 2021 et leur fin est envisagée à l'automne 2023 ;
- La rénovation des logements de l'ENSAM pour 0,4 M€. L'étude a été réalisée en 2021 et les travaux ont été engagés en décembre 2021, pour une livraison prévue en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, la DRI a été chargée du suivi de l'engagement des marchés de travaux de l'ensemble des opérations afférentes avant le 31 décembre 2021. Par exemple, la DRI suit la réhabilitation énergétique de l'ENSMM de Besançon (3,1 M€ au plan de relance) : les études ont été réalisées en 2020-2021 et les travaux ont été engagés en octobre 2021 pour une livraison en février 2023.

Description de la photographie

Perspectives 2022

Le volet MENJS

Plusieurs projets portés par la DRI se poursuivront et verront le jour en 2022 :

- Réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment de la DSDEN de l'Yonne, y compris les aménagements extérieurs ;
- Poursuite des travaux de modernisation du site Daubenton (DRAJES) à Dijon – deuxième phase ;
- Travaux complémentaires de la cité Sarraill en vue du déménagement des agents du rectorat de l'académie de Besançon (site Carnot) avant la fin de l'année 2022 ;
- Démarrage du chantier de rénovation de la couverture de la chapelle Saint-Nicolas avant la fin de l'année 2022.

Le volet MESRI

La DRI suivra également plusieurs opérations immobilières pour le compte du MESRI :

- Suivi opérationnel des travaux du plan de relance dans le cadre des opérations (33 projets au profit de 8 établissements pour un montant total de 58 M€) portées par les établissements (Droit et Lettres à Dijon pour l'uB, ISAT à Nevers pour l'uB, Learning center de l'UFC à Besançon, réhabilitation de l'ENSMM à Besançon, réhabilitation du bâtiment A de l'UTBM à Belfort...);
- Engagement des travaux de réhabilitation du bâtiment N (UFC) sur le site de l'Arsenal en mars 2022 (durée 30 mois), pour une livraison prévue en septembre 2024 ;
- Poursuite de l'étude du site Maret, lancement de la procédure de recrutement d'un maître d'œuvre d'ici la fin 2022 ou le début 2023 ;
- Lancement des premières études du nouveau CPER 2021-2027 par les établissements dont les dépenses seront engagées ensuite dans le courant du second semestre 2022.

description de la photographie

Pour plus d'informations

ce.dri-besancon@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

La Délégation régionale du numérique pour l'éducation (DRNE)

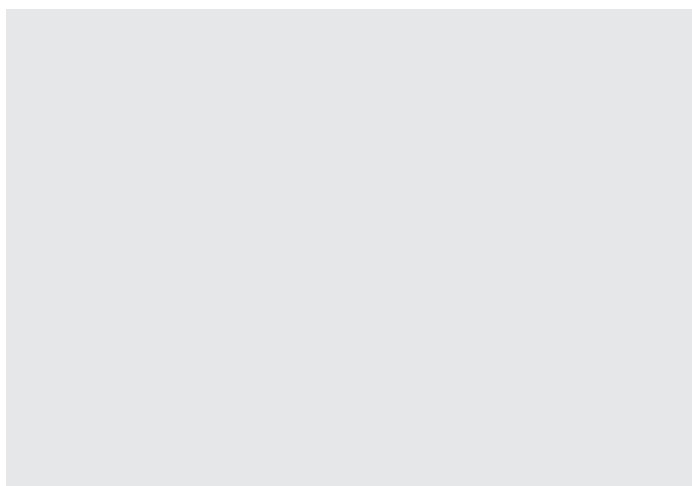
La délégation est organisée autour de trois pôles d'activités, « Ressources, numérique et territoire », « Développement professionnel, formation et accompagnement au numérique éducatif », « Recherche, expérimentation, innovation et prospective en éducation » et d'un pôle support et appui. Au cours de l'année 2021, la DRNE a poursuivi sa construction en s'appuyant sur une démarche projet dynamique. Ainsi, un bureau des projets se réunit tous les quinze jours, avec l'équipe de direction et les coordonnateurs de pôle afin de cadrer, animer et évaluer chaque projet ; un référent a été identifié et des fiches projets ont été élaborées.

Poursuivre l'accompagnement des usages, de l'hybridation et la transformation des formations au et par le numérique

La DRNE a contribué à l'accompagnement des personnels d'encadrement pour la formation à distance et l'enseignement hybride notamment via M@gistère sur la région académique (formation de formateurs : 890 participants). Plus globalement, elle a apporté son appui aux services pour les aider à travailler autrement (apprendre ou développer la collaboration, le management à distance, le travail à distance).

Garantir l'équité territoriale, l'accès au savoir et lutter contre la fracture numérique

L'équité d'accès au numérique constitue toujours une préoccupation majeure pour la DRNE. En termes d'équipements, la DRNE administre, en relation avec les différents acteurs du territoire, les plans nationaux d'équipements (ENIR, BYOD/AVEC, PNE, LEN 2020). En 2021, l'appel à projet SNEE (socle numérique dans les écoles élémentaires) a connu un franc succès puisqu'il a conduit à l'équipement de 534 écoles sur le territoire de la région académique. Un plan d'accompagnement à l'usage de ces équipements est en cours de construction au niveau national, la DRNE y participe.



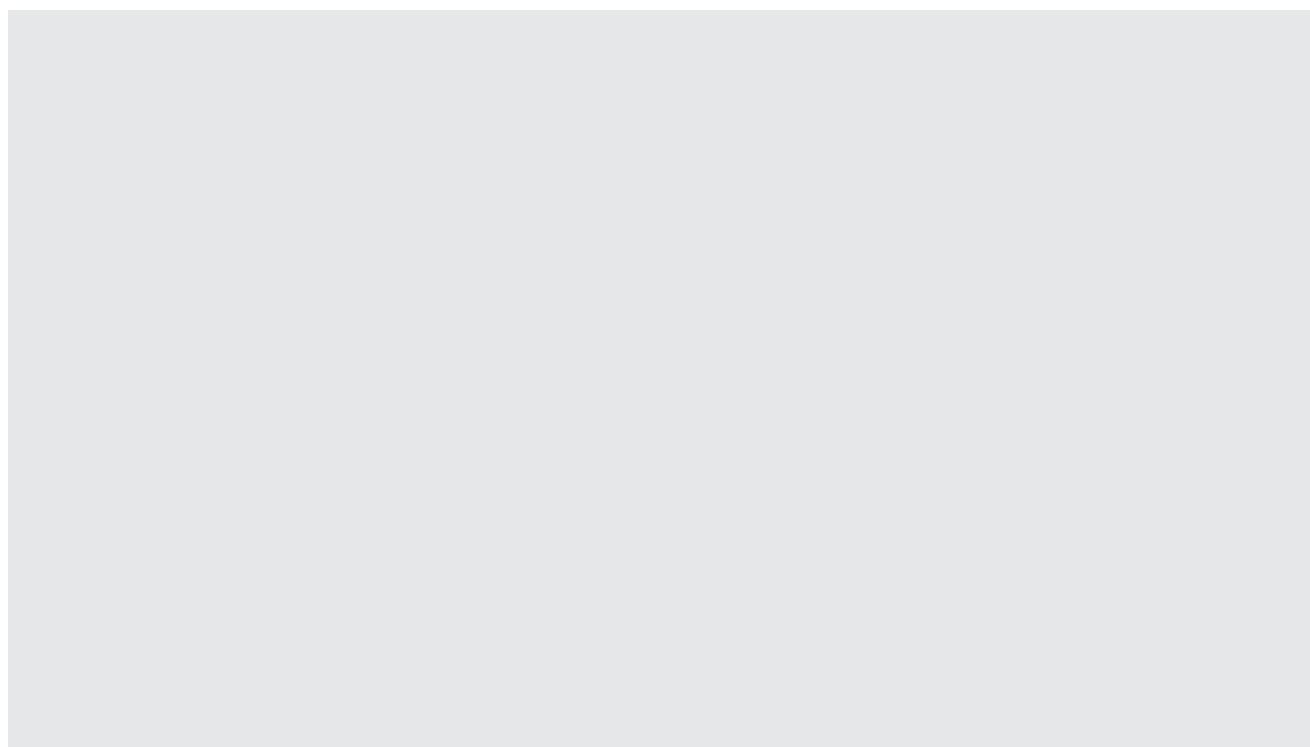
Description de la photographie

Robot TED-i

Le programme TED-i permet, en s'appuyant sur des dispositifs de téléprésence, de favoriser le maintien du lien scolaire pour des élèves en situation de longue maladie qui ne peuvent fréquenter leur établissement. Pour atteindre ces objectifs, la région académique a été dotée, début 2021, de 104 robots de trois types (Beam, Buddy et Edmo). Une répartition territoriale a été réalisée afin d'amener les robots au plus près des territoires et des procédures de déploiement associant l'ensemble des acteurs impliqués (APADHE, conseillers techniques ASH, IEN numériques, IEN ASH, CANOPE, DRNE) ont été construites. Avec un lancement opérationnel en septembre 2021 et une forte implication de la DRNE, on comptabilise le déploiement de 35 dispositifs de téléprésence, dont 5 dans des écoles, 13 dans des collèges et 17 dans des lycées au 31 décembre 2021.

Recherche – Innovation

En 2021, les liens de la DRNE avec la recherche ont été maintenus à un haut niveau. La DRNE s'implique notamment au sein de la Maison universitaire de l'éducation BFC, elle participe aux « GT Num » nationaux, lieux de réflexion sur les liens entre la recherche et la transformation numérique de l'éducation. Six webinaires associant un chercheur sur la thématique des usages du numérique pour l'éducation ont été organisés en 2021. A titre d'exemple en septembre 2021, Daniel Peraya, enseignant et chercheur expert dans le domaine de la formation, a présenté les dispositifs hybrides dans l'enseignement supérieur à 15 participants en direct ; 187 vues de l'article de présentation sur le site de la DRNE et 17 vues de la vidéo en différé ont été relevées (<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/webinaire-avec-daniel-peraya-conception-de-dispositifs-hybrides/>).



Description de la photographie

Perspectives 2022

La poursuite de la transformation des pratiques pédagogiques reste au cœur des préoccupations de la DRNE, le tryptique « équipements, formations, ressources » sera encore un axe de travail majeur illustré par les thématiques suivantes : l'accompagnement de la prise en main du socle numérique dans les écoles élémentaires, l'identification des leviers permettant de développer l'usage du numérique au sein de la classe dans le second degré et la poursuite du développement des potentialités de l'ENT ECLAT-BFC comme outil favorisant le continuum des apprentissages 1er degré - 2nd degré.

Accompagner l'hybridation dans l'enseignement des lycées

La DRNE contribue à l'expérimentation de l'hybridation en accompagnement des établissements dotés de différents kits par le Conseil régional. Un groupe de travail, issu du comité aux usages numériques des lycées, va recenser des illustrations d'hybridation dans ces établissements et mettre en place le protocole d'expérimentation dans les lycées pilotes avec les collègues des inspecteurs IA-IPR et IEN ET-EG-IO.

Pix+Edu : expérimentation

La certification Pix+Edu des compétences professionnelles numériques des enseignants va être proposée dès le printemps pour les enseignants volontaires (ERUN, RUPN, IAN, ...) de la région académique Bourgogne-Franche-Comté qui est pilote sur ce projet. Cette certification, non obligatoire, répond notamment à la proposition n°7 des états généraux du numérique éducatif et permet de développer et de valoriser les compétences numériques depuis la formation initiale et tout au long de la carrière des enseignants. Cette certification Pix+Edu sera généralisée à l'ensemble des enseignants volontaires dès la rentrée 2022.

Vers une gouvernance partenariale du numérique pour l'éducation

La construction d'un pilotage partenarial du numérique pour l'éducation figure toujours au tableau des perspectives 2022 pour la DRNE. La mise en place des comités aux usages numériques (CUN) devrait être finalisée en 2022 dans l'ensemble des départements de la région académique avec la collaboration des inspecteurs déjà présents dans le CUN des lycées et des collèges de la région (IEN numériques). Le positionnement de la DRNE dans le cadre de la mise en place des écoles académiques de la formation continue est également un point important dans la feuille de route du service.

Poursuivre l'évaluation des actions conduites et le développement d'une approche qualité

La DRNE élabore une démarche scientifique pour évaluer les effets de son action, en lien avec les groupes de travail numériques nationaux dans lesquels elle est impliquée, et poursuit les actions engagées dans le groupe de travail enseignement scolaire et supérieur « Numérique pour l'éducation » validé en COPIL de la MUE-BFC. Une démarche d'assurance qualité est poursuivie afin de pouvoir capitaliser sur le processus d'amélioration continue existant.

Perspectives 2022

Anticiper le soutien de la DRNE à apporter aux communautés de pratiques professionnelles ou de pairs à pairs de la communauté éducative et des élèves

Après deux années de crise sanitaire qui ont largement limité les possibilités de rassemblement et d'organisation de rencontres en présentiel, redynamiser les pratiques professionnelles au sein de la communauté éducative (RUPN, IAN, Webmasters, IEN numériques et CPD, etc.) apparaît comme l'une des priorités de la DRNE tant le contact avec le terrain est nécessaire pour construire les dispositifs d'accompagnement du service.

description de la photographie

Pour plus d'informations

ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>
<https://www.facebook.com/DrneBFC>
<https://twitter.com/drnebfc>

Le Délégué régional à la protection des données (DRPD)

Le délégué à la protection des données est rattaché au secrétariat général de région académique de Bourgogne-Franche-Comté. Il exerce sa mission auprès de différentes entités : Rectorat de Besançon, Rectorat de Dijon, 8 DSDEN et 370 EPLE.

Sa mission est de veiller au respect du cadre légal par les responsables de traitements (Recteurs, IA-DASEN et chefs d'établissement) en matière de protection des données à caractère personnel. Ses analyses et conseils peuvent s'étendre aux sous-traitants et prestataires prenant part aux traitements mis en place par les responsables de traitements. Le délégué à la protection des données devrait être obligatoirement consulté avant la mise en œuvre d'un nouveau traitement ou la modification substantielle d'un traitement en cours. Il pourrait ainsi mettre en évidence les éventuelles non-conformités, vérifier la bonne application de procédures, méthodes ou consignes relatives à la protection des données personnelles et pourrait faire toute recommandation aux responsables de traitements. Le délégué est en relation avec le DPD ministériel sur ces questions.

Le DPD travaille conjointement avec les services de la DRNE, de la DSI inter-académique et du Service juridique inter-académique. Le DPD est le point de contact privilégié de l'autorité de contrôle (CNIL), avec laquelle il communique en toute indépendance sur les questions relatives aux traitements mis en œuvre. Le DPD s'assure de l'existence d'une documentation relative aux traitements de données à caractère personnel et de sa bonne conservation et veille à son accessibilité par l'autorité de contrôle.

Le DPD rend compte de son action en présentant chaque année un rapport aux Recteurs.

La validation d'un protocole de construction des registres de traitement pour les services académiques et départementaux.

Ce protocole, validé pour la période de septembre 2020 à avril 2021, aurait dû recenser les actions nécessaires à la réalisation de l'inventaire des traitements de données à caractère personnel pour le rectorat de Besançon et la DSDEN de la Côte-d'Or. Il aurait permis la réalisation des fiches de traitement qui constituent des registres types de traitement à partager avec les autres administrations (Rectorat de Dijon et les sept autres DSDEN). En raison de nombreuses contraintes (pandémie, réorganisation des services, etc.), le protocole n'a pas permis d'aboutir à la construction de toutes les fiches de traitement, d'où la nécessité de poursuivre ce protocole au-delà de l'année 2021.

La réflexion et la construction d'une application informatique pour la gestion des différents registres s'est poursuivie tout au long de l'année. Le dispositif RADIO de l'académie de Reims devrait être prochainement étendu au ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et aux académies volontaires pour la mise en place d'un outil de gestion des registres de traitement en mode collaboratif.

L'information et la sensibilisation à la protection des données

Des actions de formation et de sensibilisation se sont poursuivies dans les deux académies en fonction des demandes : formation dans le cadre des plans académiques de formation (PAF) des académies, formations dans les réseaux d'éducation (personnels de direction, CPE, etc.). Ces formations se sont déclinées auprès des acteurs suivants :

- réseau éducatif des CPE de Vesoul (70) ;
- réseau éducatif de Louhans-Tournus des personnels de direction (71) ;
- IEN de la DSDEN (21) ;
- responsables administratifs de la DSDEN (21) ;
- personnels administratifs sur l'académie de Besançon, dans le cadre de la session de formation du PAF.

Perspectives 2022

La mise en conformité au RGPD doit se poursuivre sur l'ensemble de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

La formation et la sensibilisation doivent se poursuivre et s'intensifier auprès des personnels des services administratifs et des établissements scolaires.

Dans le cadre du protocole de construction des fiches de traitement, un temps de sensibilisation des personnels a été proposé aux différents responsables de service. Chacun peut alors décider de la nécessité de mettre en place ce temps de sensibilisation, soit à destination de tous les personnels, soit du référent à la protection des données et/ou des responsables de service.

La participation à des groupes de travail au sein du réseau des délégués à la protection des données académiques à des fins collaboratives a pour but d'apporter un discours cohérent sur les différentes académies en termes de protection des données : construction de fiches de traitement pour les établissements scolaires, cadrage réglementaire sur l'outil Colibris et ses mentions légales, rédaction d'un document sur la vidéosurveillance et vidéoprotection à destination des écoles et des EPLE (cadre de référence et analyse d'impact sur la protection des données (AIPD), etc.).

Pour plus d'informations

ce.dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

La Délégation régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (DRESRI)

La DRESRI rassemble, depuis le 1er janvier 2021, la direction régionale de l'enseignement supérieur (DRES) et la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI, ex-DRRT).

La DRES est composée de deux pôles : le pôle formation et vie universitaire (FVU) situé à Dijon, et le pôle contrôle juridique et financier (CJF) situé à Besançon. Ce dernier exerce le contrôle budgétaire et le contrôle de légalité sur les cinq EPSCP de la région académique : l'université de Bourgogne (uB), l'université de Franche-Comté (UFC), l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'école nationale supérieure de mécanique et de microtechniques (ENSMM) et l'université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC).

La DRARI comprend six personnels, deux sont implantés dans les locaux du rectorat de Besançon et sont en charge des volets recherche et fête de la science ; quatre personnels, dont le DRARI, sont implantés dans les locaux de la préfecture à Dijon et sont plutôt en charge du volet innovation.

BiLAN DRES

Formation et vie universitaire

34 439 diplômes d'enseignement supérieur émis par les établissements de la région académique ont été contrôlés et signés, dont 14 657 pour les établissements de l'académie de Besançon et 19 782 pour les établissements de l'académie de Dijon.

Recours gracieux sur les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

134 recours ont été traités par la DRESRI en lien avec le CROUS BFC.

Déclarations d'ouverture d'établissement d'enseignement supérieur privé

Cinq dossiers de déclaration d'ouverture ont été étudiés, dont quatre ont fait l'objet d'un récépissé de déclaration et sont donc légalement ouverts. Le cinquième a été jugé irrecevable, car il ne répondait pas aux critères requis pour relever des dispositions du code de l'éducation.

Contrôle de légalité

Ce contrôle a impliqué :

- le suivi des opérations électorales des conseils centraux de l'UTBM et des conseils de composantes de l'UFC et de l'uB ;
- la participation aux réunions des comités électoraux consultatifs organisées par les établissements (11 réunions des CEC), ainsi qu'à une réunion de la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) saisie à l'occasion d'un recours ;
- l'appui du pôle FVU dans le cadre du déroulement du scrutin portant renouvellement des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS, organisé par

voie dématérialisée du 6 au 10 décembre 2021 ;

- le contrôle des délibérations des conseils et des décisions des chefs d'établissement à caractère réglementaire : 936 actes ont été contrôlés au titre de l'année universitaire 2020-2021 contre 700 en 2019-2020 (+ 28%).

Contrôle budgétaire et financier

Le contrôle budgétaire et financier des cinq EPSCP de la région académique a impliqué :

- un contrôle des budgets et des comptes financiers en amont de la présentation à leur CA ;
- une analyse de leur fonds de roulement et de leur trésorerie 2020 entre mars et juin 2021 pour identifier la partie mobilisable ;
- le suivi de leur consommation d'emplois et de masse salariale en analysant leur document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel ;
- le suivi de leur campagne d'emploi et sa validation dans l'application ATRIA ;
- le suivi mensuel de leur trésorerie.

La poursuite du dialogue stratégique et de gestion (DSG) pour les établissements bénéficiant des RCE (responsabilités et compétences élargies) : l'uB, l'UFC et l'UTBM

Le changement de calendrier des phases du DSG a entraîné l'analyse des projets stratégiques des établissements, deux fois dans l'année (en avril et en novembre). Il a inclus également une discussion sur les objectifs du contrat de site.

En avril 2021, les 3 établissements ont présenté 10 projets, dont 3 en recherche et innovation et 7 hors recherche et innovation (3 projets pour l'uB, 5 projets pour l'UFC et 2 pour l'UTBM).

En novembre 2021, la phase 1 du DSG 2022 a supposé de faire le bilan des projets du DSG 2020, ainsi que l'analyse de 13 nouveaux projets, 4 en recherche et innovation (2 uB et 2 UFC), 7 hors recherche et innovation, (3 uB et 4 UFC, dont l'ouverture d'une antenne de l'IUT à Dôle), ainsi que deux projets STAPS (un pour l'UFC et un pour l'uB).

L'analyse des projets recherche et innovation s'est faite en étroite collaboration avec la DRARI.

BiLAN DRARI

Élaboration, mise œuvre et suivi du CPER 2021-2027

Ce sont 11 projets, expertisés et validés par le MESRI pour un montant global de 13,5 M€. Ils donneront lieu à des financements annuels en lien avec le conseil régional.

Concernant le volet innovation du CPER, c'est un réseau de huit plates-formes technologiques et trois centres de ressources technologiques qui vont bénéficier de crédits sur toute la durée du CPER 2021-2027. Cela est particulièrement profitable aux PME qui pourront les solliciter pour des prestations technologiques (analyses, essais, caractérisations...) et progresser dans leur capacité à innover. En 2021, trois structures labellisées ont reçu un soutien pour un total de 218 000 €. Une enveloppe de 58 000 € a également été consacrée à l'animation du réseau confiée à la Société

d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) SAYENS.

Sciences et territoires

La DRARI a participé au pilotage de la fête de la science organisé par le MESRI en lien avec le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Bourgogne-Franche-Comté. Cela a notamment permis l'obtention de la participation de l'uB pour l'édition 2022 et une forte augmentation de la participation de l'UFC sur le village des sciences en Nord Franche-Comté lors de l'édition 2021.

Dans le cadre de la stratégie ministérielle en faveur d'une « science avec et pour la société » (SAPS), le MESRI a lancé un appel à projet pour délivrer un label assorti de moyens aux sites universitaires qui satisferont certains critères en vue de constituer un réseau d'établissements engagés dans la structuration de cette politique publique. La DRARI participe et conseille les établissements sur cette demande de label. Dans ce cadre, elle veille également à fluidifier les relations entre le Conseil régional, le Pavillon des sciences et les universités.

Innovation, recherche et entrepreneuriat

A la demande de l'administration fiscale, la DRARI expertise les déclarations de crédit d'impôt recherche (CIR) des entreprises, dans le cadre de contrôles, et les demandes de remboursement et rescrit fiscal pouvant également concerner les jeunes entreprises innovantes (JEI). En 2021, la DRARI a ainsi apporté son expertise pour 26 contrôles, 11 rescrits CIR et 9 JEI.

En parallèle, la DRARI apporte également son expertise technico-économique sur les demandes de convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) portées par les entreprises régionales qu'elles soient menées en collaboration avec un laboratoire situé dans la région ou en dehors. En 2021, 41 dossiers ont été examinés, soit 15 pour la première catégorie et 26 pour la seconde. Des actions de sensibilisation des étudiants en master sur le dispositif CIFRE sont également entreprises par la DRARI en partenariat avec le collège doctoral d'UBFC.

Les dispositifs de l'innovation

La DRARI participe aux comités de suivi des projets menés au sein de l'incubateur DECA-BFC, ainsi qu'aux conseils d'administration. La DRARI fait également partie du comité d'audit de la SATT SAYENS et participe à son conseil d'administration. Elle est régulièrement en relation avec la présidence de la SATT aussi bien sur le volet maturation et propriété intellectuelle, que sur le volet activité partenariale R&D.

La DRARI a finalisé et diffusé en 2021 un diagnostic territorial relatif à la valorisation et à l'innovation. Il sera actualisé tous les ans, en collaboration avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche Comté (https://drive.google.com/file/d/1CgH8UpvzhgtnV26bu_fBABsGYqsaQ1Ar/view?usp=sharing).

Le réseau des DRARI

Tous les deux mois, la DRARI participe aux réunions nationales des DRARI. Cela se traduit par deux journées de conférences et d'échanges en complément des groupes de travail nationaux (GT CIR, GT CIFRE, GT CSTI, GT Europe). Le DRARI est l'animateur du GT Europe et, dans ce cadre, la DRARI Bourgogne-Franche-Comté a réalisé en 2021 une enquête sur les dispositifs d'accompagnement à l'Europe dans toutes les régions de France en s'appuyant sur les autres délégations.

Le PIA 4

Au sein du comité régional PIA 4 mis en place par la préfecture, le DRARI est le référent rectorat. En étroite collaboration avec la DREETS, elle participe activement à l'organisation des comités de pilotage et au suivi des projets pour l'ESR.

Perspectives 2022

DRES

Le contrôle juridique et financier

- Appuyer l'UB dans le processus de maîtrise de sa trajectoire budgétaire et financière et pour le pilotage de sa masse salariale en mettant en place un plan d'accompagnement ;
- Relancer les rencontres avec les établissements relativement à la fiabilisation des tableaux GBCP des opérations pluriannuelles et mettre en place des formations pour répondre à leurs difficultés (les rencontres, initiées en 2019, ont été suspendues en 2020 puis en 2021 en raison du contexte sanitaire) ;
- Mettre en œuvre la stratégie du contrôle de légalité des délibérations en renforçant la vigilance concernant les délibérations des CA des EPSCP relatives aux primes et indemnités, aux droits d'inscription des étudiants extra-communautaires et à la mise en œuvre des dispositions touchant la réforme des études en santé ;
- Accompagner la dissolution de la fondation de coopération scientifique Bourgogne-Franche-Comté avec comme objectif une clôture de son activité avant le 31 décembre 2022 ;
- Accompagner le passage aux RCE (responsabilités et compétences élargies) de l'ENSMM.

La formation et la vie universitaire

- Revoir et sécuriser, en relation avec le CROUS et les établissements, les procédures de suivi de l'assiduité des étudiants boursiers ;
- Faciliter l'accès aux établissements privés et d'une manière générale, travailler à rendre plus accessibles l'information et la documentation sur le site de région académique ;
- Numériser les listes de diplômés afin de faciliter leur recherche lors des demandes de duplicata ;
- Garantir le strict respect des délais dans la réponse apportée aux recours gracieux et aux interventions dont est régulièrement saisi le recteur de région académique.

DRARI

Le CPER 2021-2027

Mise en œuvre et suivi du CPER sur les aspects recherche et innovation, ainsi que de la Fête de la Science pour son édition 2022.

Le plan de relance Préservation de l'emploi R&D

Ce dispositif a été relancé jusqu'au 1er octobre 2022. La DRARI a en charge le suivi du déploiement de la mesure.

L'Europe

Le MESRI envisage le déploiement du Plan d'action national pour l'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation à partir de 2022. Un comité de liaison Europe devra être créé dans le cadre d'un partenariat Etat-région. La DRARI sera sollicitée pour participer à ce comité.

Pour plus d'informations

ce.dresri@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES)

La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport a été créée au 1er janvier 2021. Elle est issue de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (OTE) qui a vu les services en charge des politiques de jeunesse, d'engagement, de vie associative et de sport, installés en DRDJSCS, rejoindre les services de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

La DRAJES a conservé une organisation autour de trois grands pôles : un pôle jeunesse, éducation populaire et vie associative (JEPVA) chargé de la mise en œuvre des politiques d'engagement, de vie associative et de jeunesse, un pôle sport en charge du développement des politiques sportives afin, notamment, de permettre l'accès au sport au plus grand nombre et un pôle formation, certification et emploi, en charge de la délivrance des diplômes dans le champ de l'animation, du sport et du développement de la qualification dans ce même champ. Ces pôles sont soutenus par des appuis techniques et logistiques internes à la DRAJES et par les services des académies de Dijon et de Besançon.

L'année 2021 fut une année de forts changements dans l'organisation du service. La DRAJES a assuré la continuité de ses missions et certaines politiques publiques ont été fortement soutenues grâce à la mobilisation du plan de relance, afin de pallier les effets de la crise sanitaire.

Encourager la pratique sportive des jeunes

A partir de juin 2021, le dispositif Pass'Sport a été déployé par la DRAJES en Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec les comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS). Il permet à tous les jeunes de 6 à 18 ans, éligibles à l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation enfant handicapé jusqu'à 30 ans, de s'inscrire dans un club de sport ou dans une association sportive en bénéficiant d'un aide de l'Etat de 50 €. 41 890 jeunes de Bourgogne-Franche-Comté ont bénéficié de ce dispositif fin 2021.

Accompagner la rénovation et la construction d'équipement sportifs

7 080 800 € ont été mobilisés en Bourgogne-Franche-Comté, dont 2 180 000 € inscrits au plan de relance, pour accompagner des projets de rénovation et de construction d'équipements sportifs grâce aux appels à projets de l'ANS². La DRAJES a instruit, en lien avec les SDJES³, 65 dossiers dont 44 ont bénéficié d'une aide comprise entre 11 000 € et 2 500 000 €.

Développer la qualification dans le champ des métiers du sport et de l'animation

Grâce au plan de relance, les crédits mobilisés sur le dispositif SESAME pour accompagner les jeunes dans un parcours de préformation et/ou de formation aux métiers du sport ont été multipliés par deux. 443 450 € ont été mobilisés pour financer 200 places de formation.

Au cours de l'année 2021, ce sont 1 688 stagiaires qui sont entrés dans un parcours de formation auprès d'un organisme de formation de la région.

² Agence nationale du sport

³ Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport

Perspectives 2022

Définir le projet sportif de territoire (PST)

La conférence régionale du sport (CRS) a été installée le 29 mars 2021. L'année 2022 sera consacrée à la détermination du PST visant à développer la pratique du sport sur le territoire et à décliner les actions permettant de le mettre en œuvre. Ce projet sera le fruit d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs du sport (Etat, collectivités territoriales, mouvement associatif, monde économique du sport) réunis au sein de la CRS.

Contribuer au développement des équipements sportifs de proximité

La DRAJES accompagnera en 2022 le déploiement du programme des 5 000 équipements sportifs dotés d'une enveloppe financière dédiée, s'élevant au niveau régional à près de 3 305 000 €. Une attention particulière sera portée à l'information des acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projets (préfecture, SDJES, etc.) dès le début de l'année 2022.

Soutenir la vie associative

La DRAJES, en lien avec le Conseil régional et le mouvement associatif, organisera la conférence régionale de la vie associative le 1er juillet 2022. Cette conférence aura pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs publics et associatifs engagés dans le soutien à la vie associative autour de thématiques d'actualité. Elle fera l'objet d'une phase préparatoire au sein des départements qui visera à nourrir les contenus de la conférence régionale.

Promouvoir l'engagement citoyen des jeunes

Durant les vacances d'hiver et au mois de juin et juillet 2022, près de 3 000 jeunes seront accueillis à travers 18 séjours de cohésion dans le cadre du SNU. Participant pleinement à la dynamique de l'engagement des jeunes, le service civique offrira, en région académique, près de 6 000 postes de volontaires sur des agréments locaux et/ou nationaux.

Accompagner les projets de qualification dans le champ du sport et de l'animation

En 2022, l'accent sera mis sur l'accompagnement de projets spécifiques locaux permettant la formation et l'insertion professionnelle des jeunes sur leur territoire. Le partenariat avec les employeurs et les acteurs de l'orientation et de l'insertion (DRAIO, CIO, Missions locales, Pôle Emploi, etc.) sera renforcé en conséquence.

Sécuriser les conditions de pratiques sportives et de loisirs des enfants et des jeunes

Les actions en matière de sensibilisation à la lutte contre toutes les formes de violences seront poursuivies grâce à des interventions auprès du mouvement sportif et des organismes de formation. Des actions de formation en direction des agents du réseau JES seront également proposées pour accroître les compétences des agents en charge des procédures de contrôle et des enquêtes administratives.

Pour plus d'informations

ce.drajes.accueil@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

<https://www.ac-dijon.fr/jeunesse-engagement-et-sports-124630>

<https://www.ac-besancon.fr/jeunesse-engagement-et-sports-121485>

Conclusion

À compter du 1^{er} janvier 2022, deux services interacadémiques (SIA) obligatoires sont mis en place dans le cadre de la réforme territoriale (article R. 222-36-4 du code de l'Education) : l'un concerne les affaires juridiques et l'autre les systèmes d'information.

Les SIA ont vocation à exercer leurs missions sur le périmètre régional, cependant leur création est sans incidence sur la compétence juridique des Recteurs d'académie ; contrairement à la création de services régionaux académiques, elle n'entraîne pas de transfert de compétences vers le niveau régional. Un SIA agit donc comme une « plateforme de services », pour le compte de la Rectrice de région académique et pour celui du Recteur d'académie de Dijon. Ils représentent, au-delà d'un enjeu de cohérence, une opportunité pour élever le niveau d'expertise dans des domaines de compétences rares, pour améliorer la réactivité des organisations et enfin pour contribuer à la montée en professionnalisation des agents⁵.

⁵ Circulaire MENG2119803C du 28 juin 2021 relative à la mise en place de l'organisation des régions pluri-académiques : services régionaux académiques et services interacadémiques.

ANNEXE 1

GLOSSAIRE DES SIGLES EMPLOYÉS

- ACM** : Accueil collectif de mineurs
- APADHE** : accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école
- ADAGE** : Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle
- AESH** : Accompagnant des élèves en situation de handicap
- AFD** : Agence française de développement
- ANS** : Agence nationale du sport
- ARS** : Agence régionale de santé
- BAFA** : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
- BAFD** : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
- BUT** : Bachelor universitaire de technologie
- BYOD** : « Bring Your Own Device » traduit par AVEC pour « apportez votre équipement personnel de communication »
- CA** : Conseil d'administration
- CANOPÉ** : Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques
- CAR** : Comité de l'administration régionale
- CARIF-OREF** : Centre animation ressources d'information sur la formation – observatoire régional emploi formation
- CASNAV** : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
- CCOE** : Commission de contrôle des opérations électorales
- CDOS** : comités départementaux olympiques et sportifs
- CFA** : Centre de formation d'apprentis
- CIFRE** : Convention industrielle de formation par la recherche
- CIO** : Centre d'information et d'orientation
- CIR** : Crédit d'impôt recherche
- CJF** : Contrôle juridique et financier
- CNED** : Centre national d'enseignement à distance
- CNIL** : Commission nationale de l'informatique et des libertés
- CODIR** : Comité de direction
- CEC** : Comité électoral consultatif
- CMQ** : Campus des métiers et de qualifications
- CNIP** : Conférence nationale de l'immobilier public
- COMUE** : Communauté d'universités et d'établissements
- COPIL** : Comité de pilotage
- CPD** : Conseiller Pédagogique Départemental au numérique
- CPE** : Conseiller principal d'éducation
- CPER** : Contrat de plan Etat-région
- CPGE** : Classe préparatoire aux grandes écoles
- CR** : Conseil régional
- CRAES** : Commission régionale académique d'accès à l'enseignement supérieur

CRAFPB : Commission régionale académique des formations post-baccalauréat
CREAC : Comité régional de l'éducation artistique et culturelle
CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CRIJ : Centre régional information jeunesse
CRMQ : Coordination régionale des campus des métiers et des qualifications
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRS : Conférence régionale du sport
CSEN : Conseil scientifique de l'éducation nationale
CUN : Comité aux usages numériques
CVEC : Contribution de vie étudiante et de campus
DAE : Direction des achats de l'État
DAF : Direction des affaires financières
DAFPE : Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
DOS : Direction de l'organisation scolaire
DRAA : Direction régionale académique des achats
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAÉAAC : Délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
DRAFPIC : Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue
DRAIO : Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation
DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DRAREIC : Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération
DRARI : Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation
DRDJCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DRES : Délégation régionale à l'enseignement supérieur
DRESRI : Délégation régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation
DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DRI : Direction régionale de l'immobilier
DRNE : Délégation régionale du numérique pour l'éducation
DPD : Délégué à la protection des données³⁹
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
DSG : Dialogue stratégique de gestion
DSI : Direction des systèmes d'information
EAC : Éducation artistique et culturelle
EAFC : École académique de la formation continue
ECSI : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
EFP : Enseignement et formation professionnels
EGNT : États généraux du numérique territorialisés

ANNEXE 1

GLOSSAIRE DES SIGLES EMPLOYÉS

EMFOR : Emploi métiers formation orientation

ENF : Environnement numérique de formation

ENIR : Écoles numériques innovantes et ruralité

ENSAM : École nationale supérieure des arts et métiers

ENSMM : École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques

ENT : Environnement numérique de travail (Eclat BFC : ENT développé dans la RA BFC)

EPL : Établissement public local d'enseignement

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

ERUN : Enseignant référent pour les usages du numérique

ESPER : Économie sociale partenaire de l'école de la république

ESRI : Enseignement supérieur, recherche et innovation

EUROSCOL : Le label « Euroscol » vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un espace européen de l'éducation.

E-TWINNING : Outil qui permet aux enseignants de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des outils numériques

FCIL : Formation complémentaire d'initiative locale

FSE : Fonds social européen

FVU : Formation vie universitaire

GCC : Groupe contact collégialité

GIP FTLV : Groupement d'intérêt public formation tout au long de la vie

GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement

IA-DASEN : Inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale

IA-IPR : Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

IAN : Interlocuteurs académiques pour le numérique

IENT ASH : Inspecteur de l'Education nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

IENT ET-EG-IO : Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'enseignement général, de l'enseignement technique et de l'information et de l'orientation

IGESR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

INSPÉ : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

ISAT : Institut supérieur de l'automobile et des transports

IUT : Institut universitaire de technologie

JEI : Jeune entreprise innovante

JEPVA : Jeunesse, éducation populaire et vie associative

JES : Jeunesse, engagement et sports

LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique agricole

LEN : Label école numérique

LP : Lycée professionnel
LPO : Lycée polyvalent
MENJS : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire
MUE : Maison universitaire de l'éducation
ONISEP : Office national d'information sur les enseignements et les professions
OTE : Organisation territoriale de l'Etat
PAF : Plan académique de formation
PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines
PIA : Programme d'investissements d'avenir
PME : Petites et moyennes entreprises
PNAD : Plan national des achats durables
Pré-CAR : Pré-comité de l'administration régionale
PST : Projet sportif de territoire
RA : Région académique
RCE : Responsabilités et compétences élargies
R&D : Recherche et développement
RH : Ressources humaines
RGPD : Règlement général sur la protection des données
RUPN : Référent pour les usages pédagogiques du numérique
SAPS : Science avec et pour la société
SARI : Sourcing attractivité recrutement intégration
SATT : Société d'accélération du transfert de technologie
SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
SEEM : Service études, expertise, modernisation
SGRA : Secrétariat général de région académique
SIA : Service interacadémique
SNEE : Socle numérique dans les écoles élémentaires
SNU : Service national universel
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STS : Section de technicien supérieur
TNE : Territoire numérique éducatif
UB : Université de Bourgogne
UBFC : Université Bourgogne-Franche-Comté
UFA : Unité de formation par apprentissage
UFC : Université de Franche-Comté
UGAP : Union des groupements d'achats publics
UTBM : Université de technologie de Belfort Montbéliard
VSS : Violences sexistes et sexuelles

ANNEXE 2

TROMBINOSCOPE DES RESPONSABLES DES SERVICES RÉGIONAUX

Secrétariat général de la région académique



Jean-Luc ROSSIGNOL

Secrétaire général de la région académique

Bourguignon-Franc-Comtois, Docteur habilité à diriger des recherches en sciences de gestion, il est Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche détaché dans les fonctions de secrétaire général de la région académique depuis le 1^{er} janvier 2020.



Myriam FRITZ LEGENDRE

Secrétaire générale adjointe

Docteur en droit public, Attachée principale, elle a passé 11 ans au conseil départemental de la Côte d'Or (protection de l'enfance, politiques personnes en situation de handicap, personnes âgées, protection maternelle et infantile). Directrice des politiques et pratiques des relations européennes et internationales aux CEMEA nationaux pendant 2 ans puis Directrice des CEMEA Bourgogne pendant 5 ans. Elle est évaluatrice et experte référente pour l'agence Erasmus plus France dans le champ scolaire depuis 2014.



Émilie SALASC

Chargée de mission

Titulaire d'un LL.M en droit international public, elle intègre l'IRA de Bastia en septembre 2017 puis rejoint le ministère de la Culture en septembre 2018. Elle y occupe les fonctions de chargée de mission au sein du bureau de la législation de la sous-direction des affaires juridiques du secrétariat général jusqu'en août 2021. Depuis le 1^{er} septembre 2021, elle fait partie de l'équipe du secrétariat général de région académique.



Martine DE VECCHI

Asistante de direction

Assistante de direction au secrétariat des affaires régionales depuis mai 2016 puis au secrétariat général de la région académique depuis le 1^{er} janvier 2020, elle a exercé auparavant dans un service de gestion de personnels au rectorat de Besançon.

Direction régionale académique des achats



Sophie VACHENC

Directrice des achats

Dans le domaine de l'achat public depuis 11 ans, elle a travaillé en tant que chargée des achats et des marchés publics dans des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche comme Agrosup Dijon et l'INRAE. Elle intègre le rectorat de Dijon en 2017 comme cheffe de bureau responsable de la cellule académique des achats et obtient la certification d'acheteur expert labellisée par la DAE (direction des achats de l'État) en 2018.

Délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle



Éric GADY

Délégué régional

Professeur agrégé d'histoire dans les académies de Paris, Amiens, Lyon puis Dijon, docteur en histoire contemporaine (diplomatie culturelle), il devient DAAC de l'académie de Dijon en avril 2015.



Stéphanie BARBIER

Déléguée régionale adjointe

Professeure de lettres, elle a exercé les fonctions d'adjointe au DAAC de l'académie de Besançon.

Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue



Sébastien MARMOT

Délégué régional

Conseiller principal d'éducation au lycée Pierre Adrien PARIS de Besançon pendant 6 ans, il devient directeur adjoint-Responsable de centre IUFM de Besançon en 2007. Proviseur adjoint au Lycée Condorcet à Belfort de 2008 à 2013, puis principal du collège Mont Miroir Maiche jusqu'en 2017, il est nommé proviseur du lycée des métiers du bois Mouchard. Il rejoint la DAFPIC de l'académie de Besançon en décembre 2018.



Audrey BENOIT-GONIN

Déléguée régionale adjointe

Titulaire d'une maîtrise de géographie économique obtenue en 2001 à l'université de Franche-Comté, elle est reçue au concours de CPE en 2005. De 2005 à 2009, elle exerce comme CPE dans différents types d'établissements de l'académie de Strasbourg puis de Besançon, avant de devenir CPE vie scolaire, à la cellule vie scolaire du rectorat de Besançon, entre 2009 et 2012. En 2012, elle est reçue au concours de personnel de direction, à la suite de quoi elle est affectée au poste de principale adjointe au collège René-Cassin de Baume-les-Dames jusqu'en 2016. De 2016 à 2021, elle occupe les fonctions de proviseure du lycée professionnel Jouffroy-d'Abbans de Baume-les-Dames. Depuis la rentrée 2021, elle est devenue adjointe au DRAFPIC et est en charge de la formation continue.

ANNEXE 2



Marie-Agnès GARNIER
Déléguée régionale adjointe

Elle a intégré l'Education nationale en 1998 par l'entrée formation continue en tant que conseiller en formation continue (CFC) au sein du GRETA de Dijon. En 2006, elle rejoint l'échelon académique toujours en tant que CFC et a en charge la gestion de dossiers transversaux tels que le BTP, Transport logistique, ... En 2012, elle poursuit sa carrière en abordant la formation sous un autre prisme et devient directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) jusqu'à la rentrée 2021 dans deux lycées polyvalents de l'académie de Dijon à dominante technique. Elle est depuis le 1er septembre 2021 adjointe du DRAFPIC en charge de la formation initiale.



Michel MAINGUENAUD
Coordinateur régional

Ancien Professeur des Universités à l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen où il a été directeur du département Architecture des Systèmes d'Informations puis Directeur de la Formation. Il a aussi été directeur du CNRS/ GDR2340 SIGMA (Système d'Information Géographique Méthodologies et Applications aujourd'hui MAGIS).

Délégation de région académique à l'information et à l'orientation



Maurice DVORSAK
Délégué régional

Personnel de direction, il a été proviseur adjoint en Lorraine 5 ans, proviseur à Morez (39) 4 ans, chargé de mission IA-IPR établissements et vie scolaire 9 mois, proviseur du lycée Pasteur 5 ans puis du lycée Pergaud un an à Besançon. Il est chef du service académique d'information et d'orientation et délégué régional de l'Onisep de septembre 2011 au 31 décembre 2019 au rectorat de l'académie de Besançon.



Didier PERRAULT
Délégué régional adjoint

Diplômé de l'université de Bourgogne, il obtient le CAPLP en 1994, pour enseigner les mathématiques et les sciences. Entre 1994 et 2009, il exerce dans trois lycées professionnels de l'académie de Dijon (à Dijon, à Autun et à Le Creusot). En 2009, il devient inspecteur de l'Éducation nationale mathématiques-sciences physiques et chimiques et rejoint l'académie de Grenoble, avant de revenir en 2010 dans celle de Dijon. Il a également assuré la mission de doyen du collège des IEN «enseignement général - enseignement technique» de 2015 à 2018. En mai 2018, il occupe le poste de conseiller de la rectrice, faisant fonction de Csaio.

Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération



Natacha LANNAUD-LECOMTE

Déléguée régionale

Enseignante en lycée professionnelle et formatrice en académie, elle occupe les postes successifs de déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération de l'académie de Dijon puis de Besançon. Formatrice auprès de l'OFAJ pour la mise en place de projets d'ouverture franco-allemande dans l'enseignement et la formation professionnelle, elle est aujourd'hui responsable de la DRAREIC et vice-présidente du réseau multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté international. Polyglotte, le français est sa langue de scolarisation, elle a une formation en communication interculturelle.



Géraldine MAZUÉ

Déléguée régionale adjointe

Ambassadrice eTwinning et professeure d'anglais auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers pendant 20 ans, elle a toujours eu à cœur d'impliquer ses élèves dans des projets à dimensions internationales et européennes.

Direction régionale de l'immobilier



Benoît ROHR

Directeur régional

Ingénieur du ministère en charge de l'écologie, il a exercé dans différents services déconcentrés de ce ministère : DDT, DREAL. Il a dirigé un service aménagement à la DDT de la Haute-Marne.



Hugues TRUDET

Directeur régional

En poste au rectorat de l'académie de Besançon depuis septembre 2009, il était auparavant secrétaire général de la Direction Régionale de l'Equipeement de Franche-Comté et Départementale de l'Equipeement du Doubs.

ANNEXE 2

Délégation régionale du numérique pour l'éducation



Nathalie BÉCOULET

Déléguée régionale

Après avoir débuté sa carrière en tant que professeure des écoles, elle entre dans le corps d'inspection de l'Éducation nationale en 2011. Son appétence pour les potentialités du numérique la mène ensuite à passer un Master 2 et à rejoindre la Délégation académique pour le numérique éducatif. Elle accède à la tête de ce service en 2017, mission qui s'adosse à la fonction de conseillère du recteur, puis à celle de Déléguée régionale au numérique pour l'éducation de la région académique Bourgogne-Franche-Comté en 2020, dans le cadre de la fusion des DANE de Besançon et Dijon.



Sylvain GRESSARD

Délégué régional adjoint

Précédemment en poste à la région Bourgogne Franche Comté, il a été amené à travailler sur différents sujets tel que la construction de la stratégie numérique de la région Bourgogne-Franche-Comté, la modernisation de la collectivité ou la gestion du service « études et applications au sein de la DSI ». Il a rejoint la DRNE en septembre 2020.



Sarah CORNU

Déléguée régionale adjointe

Après avoir exercé pendant 23 ans différentes fonctions d'encadrement, de cheffe de projet et de chargée de mission au sein de l'enseignement agricole technique et enseignement supérieur du ministère de l'agriculture dans les domaines de la formation professionnelle et de l'apprentissage, elle intègre en mai 2018 l'équipe de la DANE de Besançon en tant qu'adjointe au DANE, avant de rejoindre la DRNE en qualité d'adjointe à la déléguée régionale. Préalablement à cette évolution de parcours, elle s'est également investie dans les thématiques des ressources, ainsi que de la formation ouverte et à distance. Ces expériences variées lui ont notamment permis de développer d'importantes capacités d'animation de réseaux d'acteurs de l'enseignement, d'ingénierie de formation et de développement.

Délégation régionale à la protection des données



Xavier PICHETTI

Délégué régional

Enseignant spécialisé en IME et ITEP, il a exercé les fonctions de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé (SEGPA, ITEP et SESSAD) et de personnel de Direction (principal adjoint, proviseur adjoint et principal). Il a été le principal d'un collège de 500 élèves en Haute-Saône.

Direction régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation



Jean GUZZO

Délégué régional

Nommé en 1992 à un poste d'enseignant-chercheur en Microbiologie à l'Université de Bourgogne puis promu professeur en 1998, il réalise sa carrière d'enseignant au sein de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre, et de l'Environnement. Sa carrière de chercheur a débuté au sein d'une UMR INRA/ université de Bourgogne dont il a assuré la co-direction pendant quelques années, puis au sein de l'UMR Université de Bourgogne/Agrosup Dijon « Procédés alimentaire et microbiologique » jusqu'en 2020. Il a conduit ses recherches dans le domaine des Sciences des aliments et s'est plus particulièrement consacré à la caractérisation des capacités d'adaptation aux environnements hostiles de bactéries d'intérêt technologique telles que les bactéries probiotiques. De 2012 à 2019, il occupe le poste de Vice-Président délégué à la valorisation de la recherche et aux relations avec le monde économique à l'Université de Bourgogne. Depuis le mois d'octobre 2020, il occupe le poste de Délégué régional académique à la Recherche et l'innovation en Bourgogne Franche Comté.



Gonzalo CABODEVILA

Délégué régional adjoint

Elève professeur de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (actuellement Paris-Saclay) puis Maître de Conférences à l'ENSMM dans les domaines de l'automatique, du traitement du signal et des microtechnologies.



Véronique SOUBZMAIGNE

Déléguée régionale adjointe

Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de l'université de Bourgogne, responsable du service de valorisation, responsable du service de la recherche et chargée de mission, de 1993 à 2017, elle est déléguée régionale adjointe au sein de la DRRT Bourgogne-Franche-Comté depuis le 1er octobre 2017 (devenue DRARI le 1^{er} janvier 2021). Au sein de la DRARI, elle a la charge du volet « Innovation » dans le continuum entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI). A ce titre, elle assure le copilotage et le suivi des outils, SATT, incubateur, CIR, CIFRE, Centres de ressources technologiques, Plateformes technologiques, en Bourgogne-Franche-Comté.

ANNEXE 2

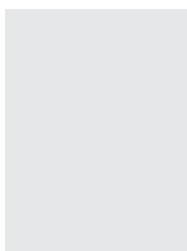
Direction régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

Délégation régionale de l'enseignement supérieur



Gracian DIDIER
Délégué régional

Il a pris la responsabilité de la Délégation Régionale à l'Enseignement Supérieur le 1er octobre 2021. Il a exercé auparavant des fonctions de responsable administratif de composante à l'université de Bourgogne, de conseiller mobilité carrière et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au SGAR de Bourgogne-Franche-Comté et antérieurement en tant que responsable de service au rectorat de Dijon (DIRH – SAIO) et à l'université de Franche-Comté (service formation – relations internationales).



Cristina BUSQUET-PARETS
Déléguée régionale adjointe

Elle a pris, le 1er octobre 2021, les fonctions d'adjointe au responsable de la Délégation Régionale à l'Enseignement Supérieur et de responsable du pôle Contrôle Juridique et Financier. Elle a occupé précédemment les fonctions de DAF à l'université de Franche-Comté, pendant trois ans et d'UBFC, pendant un an et demi. Auparavant, elle a occupé les fonctions de chef du service financier et du contrôle de gestion (6 ans), ainsi que de responsable administrative du SAIC (6 ans), à l'université de Technologie de Belfort-Montbéliard.

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport



Marie-Andrée GAUTIER
Déléguée régionale

Responsable du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne à Prémanon entre sept 2009 et août 2011, elle est ensuite responsable du pôle formation certification emploi à la DRJSCS Franche-Comté jusqu'en déc. 2015. Responsable Ressources Humaines de la DRDJSCS BFC jusqu'en 2016, elle est nommée directrice régionale adjointe de la Direction régionale, jeunesse, sport et cohésion sociale du Grand Est chargée des fonctions de secrétaire générale en janvier 2017 puis directrice régionale adjointe de la Direction régionale, jeunesse, sport et cohésion sociale de BFC et préfiguratrice DRAJES en 2020. Elle est la DRAJES BFC depuis le 1^{er} janvier 2021.



Corentin BOB

Délégué régional adjoint

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, il a occupé les fonctions de chef de service jeunesse et sports dans deux départements avant de piloter la cellule nationale en charge de la lutte contre les violences dans le sport au ministère chargé des sports. Il a rejoint la DRAJES le 15 février 2022 où il occupe la fonction d'adjoint à la déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.



Azzedine MRAD

Délégué régional adjoint

Chevalier de l'ordre national du Mérite.

Délégué régional au sein d'un établissement public (du Fastif à l'Ascé) de 1994 à 2009, puis Adjoint au directeur régional de la DRJSCS de Franche-Comté et chef de pôle des politiques de cohésion, de jeunesse et de la vie associative, de 2010 à 2015, puis à la DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté de 2016 à 2020, il rejoint au 1^{er} janvier 2021 la DRAJES BFC en tant qu'adjoint et chef du pôle Jeunesse, engagement et vie associative.



<https://www.ac-besancon.fr/recherche/tag/region-academique/>
<https://www.ac-dijon.fr/recherche/tag/region-academique/>

Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
10, rue de la Convention 25 000 Besançon Cedex
2 G, rue général Delaborde 21000 Dijon
Tél : 03 81 65 49 28